LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

# LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2064

ABONNEMENT.
Un an, Canada ........ $2.00
" " Etats-Unis ........ $2.50
" " Europe ........ $2.50

J.-N. JUTRAS, Administrateur

21ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 6 mai 1931 — No 9


# Congrès Conjoint à Régina

DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE FRANCO-CANADIENNE, DE L'ASSOCIATION DES COMMISSAIRES D'ECOLE FRANCO-CANADIENS ET DE LA CATHOLIC SCHOOL TRUSTEES' ASSOCIATION, LES 7, 8 ET 9 JUILLET.

Les deux premiers jours seront consacrés aux délibérations des Associations de Commissaires d'école; la journée du 9 sera réservée à l'A. C. F. C. Les délégués franco-canadiens, quelle que soit l'association qu'ils représentent, seront admis à *toutes* les séances.

## Un peu plus de religion

Tout récemment, une délégation de ministres protestants aborda M. Anderson pour obtenir un peu plus d'enseignement religieux dans les écoles publiques — il s'agissait, paraît-il de la lecture de la Bible — qui sont, d'après le bill de sécularisation de l'an dernier, "non-sectarian" non confessionnelles.

Logique sur ce point, M. Anderson a répondu — c'est toujours la même réponse toute faite — qu'il ne tolèrerait jamais pareille initiative, s'il était prouvé que cet enseignement religieux fut préjudiciable à la majorité. L'école publique est pour tout le monde sans distinction de croyances.

Sans doute, cette délégation des principaux représentants ecclésiastiques de nos frères séparés était motivée par le désir d'obvier aux inconvénients excessivement graves d'une éducation athée. Comme nous, ils sont forcés d'admettre l'inefficacité de l'enseignement purement laique dans la formation de la personnalité humaine de leurs enfants. Ils veulent conserver intacte cette personnalité. Et ce n'est pas par le développement intellectuel purement matérialiste qu'ils donneront de l'idéal et de la dignité morale — notes essentielles à la personnalité humaine — à leur progéniture, qui est la continuation de leur propre personnalité.

"Ce qui la distingue et l'élève au-dessus de la nature brutale, dit Jean Guiraud, c'est sa mission éducatrice qui, auprès de ses enfants, est la continuation nécessaire de la mise au monde, car l'enfant n'est prêt pour la vie qui l'attend que lorsqu'il est complètement formé dans son corps et *dans son âme* pour sa destinée naturelle et *surnaturelle*".

L'école unique, telle que la veut la loi de notre province, enlève aux parents le droit exclusif de donner une éducation complète à leurs enfants. Cette loi amoindrit la personnalité du père de famille en annihilant une partie de ses responsabilités; elle affaiblit chez l'enfant le sens moral et partant est inopérante dans la création de sa personnalité humaine.

Rien d'étonnant, en face de droits mutilés, qu'on s'alarme chez la classe religieuse de nos frères séparés.

Ils ne veulent pas que leur fonction de parent se limite à la procréation. "comme Beaumarchais le reprochait aux nobles d'Ancien Régime".

Ils savent que le mariage a une double fin: la procréation et l'éducation des enfants. Ils désirent, ils doivent en conscience conserver et faire respecter ce dernier droit. Aucune loi ne peut les en exonérer. Quelles que raisons que l'on puisse inventer, toujours l'école unique, l'école athée sera une violation du droit le plus sacré des parents: celui d'éduquer l'âme afin qu'elle puisse atteindre sa fin surnaturelle.

## Le concours de français

### Date

Samedi, 6 juin, de 9 heures à midi. Les élèves des grades 9, 10, 11 et 12 auront une seconde séance de trois heures l'après-midi du même jour. Quant à l'heure de cette dernière période, peu importe qu'elle soit de 1 heure à 4 ou de 2 heures à 5. Aux personnes intéressées, surveillants, instituteurs, concurrents, de s'entendre là-dessus. Le temps alloué cependant ne devra pas dépasser trois heures.

### Informations nécessaires

La plupart des instituteurs et institutrices nous ont déjà fait parvenir les renseignements dont nous avons besoin: adhésion de leur école, nombre de concurrents de chaque grade, etc. Nous les remercions de l'empressement qu'ils ont mis à répondre à notre appel, et nous espérons que les autres ne tarderont pas à nous donner de leurs nouvelles. Grâce à cette coopération du personnel enseignant, l'organisation du concours avance normalement.

### Pour hâter la publication des Résultats

Si on ne l'a pas fait encore, lire ce qui a été dit sur ce sujet, la semaine dernière. En voici le résumé: écrire les examens sur les 2 côtés du papier, MAIS... prendre une nouvelle feuille de papier chaque fois que l'on change de sujet. Et, par sujet, nous entendons les quatre matières sur lesquelles il y a examen: dictée, grammaire, composition et littérature.

Est-ce clair? Nous l'espérons; cependant si ce ne l'est pas, écrivez-nous, nous vous répondrons par la voix du "Patriote".

### Est-il permis de ...

Plusieurs instituteurs nous demandent s'il est permis à un élève de concourir dans deux grades la même année.

Cela a été permis dans le passé et le sera encore cette année. D'une façon générale, cette pratique n'est peut-être pas recommendable, mais il y a des cas exceptionnels qui peuvent cependant la justifier. Aux parents et aux maitres de juger chaque cas à ses mérites.

Lorsqu'un élève voudra ainsi tenter, de passer la même année les examens de deux grades, il est entendu cependant qu'il devra écrire ces deux examense le jour du concours, et pendant le temps alloué à cette fin. Il ne saurait être question de permettre à un élève de subir le second examen à aucun autre moment que celui réservé à la tenue du concours.

### Groupement des écoles

Pour ceux qui ne seraient pas au courant, nous répétons que partout où la chose est possible, les écoles doivent être groupées pour la tenue de l'examen. Cela signifie qu'au lieu de tenir l'examen dans chaque école particulière, l'examen n'a lieu qu'à une seule école, à aquelle se rendent les élèves des écoles avoisinantes.

Pour mieux comprendre prenons une xemple. Une paroisse compte 4 écoles bilingues dans ses limites: l'école du village, à 2 classes, située à peu près au centre géographique de la paroisse, et trois écoles rurales, situées dans differentes directions par rapport au village.

Les officiers du Comité Paroissial de l'A.C.F.C., les instituteurs, et les commissaires d'école se réunissent le dimanche, après la messe, et discutent l'affaire entre eux. Ils décident que l'examen sera tenu à l'école du village, et dans les deux classes si le nombre de concurrents rend la chose nécessaire. On choisit ensuite les surveillants. Il en faut au moins 1 par classe. On charge quelqu'un d'écrire au chef du secrétariat de l'A.C.F.C., Vonda, Sask., pour lui faire savoir comment le groupement a été ef-

(Suite à la page 6)

## "QU'EST-CE QUE LE BLE ?"

*Question un peu simpliste! dira-t-on. Pour les fermiers vieillis sous le harnais, sans doute la question ne se pose pas; mais pour une foule de spéculateurs, d'agioteurs et d'acheteurs, on peut certainement leur poser la question et avec tout le sérieux possible. Ils ne sauraient distinguer — manque d'expérience —un champ de blé d'un champ d'orge ou d'avoine.*

*Un journal financier fait de l'esprit à leur dépens et cela — il le dit, non sans un brin de malice — dans le but d'instruire ces ignorants Il intitule sa leçon de choses — "Qu'est-ce que le blé?" — et il procede:*

*Le blé est un minuscule grain de la famille des graminées (nom scientifique triticum) qui produit le froment dont on fait le pain.*

*Définition pratique: — Le blé est une espèce de grain qui se sème et pousse pour la ruine du producteur et l'affolement de l'acheteur. Il est déposé en terre le printemps, hypothéqué l'été et généralement perdu l'automne.*

*La qualité varie d'après l'abondance des pluies et la fréquence des gelées durant trois mois de l'année. Le priseur de cette qualité est appelé un acheteur par les compagnies et un fou par les fermiers.*

*Les marchés principaux en fixent le prix, qui baisse aussitôt qu'on a acheté et remonte dès qu'on a vendu.*

*Ca nous rappelle l'histoire du 'Télégramme". La connaissez-vous? Si non, la voici:*

*Une fois, un quelconque mandataire d'un quelconque groupe de minotiers européens, ahuri par l'instabilité des prix, se transporta à Winnipeg pour être tout yeux aux évolutions du marché, et tranquilliser ainsi sa conscience au sujet des obligations contractées envers ses directeurs.*

*Après quelques jours de réflexion sur les multiples informations et communications entre nifs, il rédigea le télégramme suivant à ses patrons:*

Il y a des gens qui croient que le prix va baisser; d'autres, qu'il va monter. Je le pense moi aussi, parce qu'ils semblent tous avoir raison. Quoique vous fassiez sera probablement mal. Agissez de suite! Attends instructions!

.X....

Avait-il tort? Prabablement que non!

ALBERT

## Un Canadien français à l'honneur

Ottawa, Ont. — Le major Lanctôt, chef archiviste du service des archives publiques d'Ottawa, vient d'être nommé membre de la Société historique royale de Grande-Bretagne. Il est rare que cet honneur soit conféré à des personnes qui ne sont pas nées en Grande-Bretagne et, parmi les quelques Canadiens qui font partie de cette société, le major Lanctôt est le premier Canadien de langue française qui ait obtenu cette distinction.

Le major Lanctôt est bien connu à Ottawa et à Montréal, Boursier Rhodes de la province de Québec, il a étudié à Oxford, puis à Paris et a obtenu ses titres des deux universités. Il est membre de la Société royale du Canada, président de la Société du folklore, et l'auteur de nombreuses plaquettes historiques.

## Les Activités de l'A. C. F. C

### Saint-Brieux-Prud'homme

Comme nous l'avions annoncé précédemment, le Comité Paroissial de Saint-Brieux s'est rendu à Prud'homme dimanche le 26 avril. A l'occasion de cette visite, une séance dramatique et musicale a été donnée par les artistes de Saint-Brieux. Soirée très intéressante. Recettes satisfaisantes. Félicitations et remerciements à qui de droit.

### Notre président

Notre président-général est parti pour l'Est la semaine dernière. M. Raymond Denis fait ce voyage dans les intérêts de l'A.C.F.C.

### Contributions reçues

Hoey: $15.00; Bonne-Madonne: $7.60. Nos sincères remerciements.

### Le concours de français

Nous attirons l'attention de tous nos membres et tout spécialement celle des officiers des Comités Paroissiaux sur le concours de français du 6 juin. Ce sont ces derniers, en collaboration avec les commissaires d'école et le personnel enseignant, qui doivent voir à l'organisation locale du concours: groupement des écoles de leur paroisse, transport des enfants le matin du concours, choix des officiers, correspondance avec le Secrétariat, etc etc.

Le concours de français doit être et rester la grande préoccupation nationale d'ici au 6 juin. Il faut en faire un succès. Mais ce succès n'est possible que si chacun fait sa part.

Avez-vous fait la vôtre?

### Importantes réunions

De très importantes réunions ont été tenues aux Edifices du Parlement à Régina, la semaine dernière

La première qui dura deux jours entiers, était convoquée par le Département de l'Instruction Publique pour permettre au public comme aux différentes organisations provinciales d'exprimer leurs vues sur le nouveau programme d'études qui sera mis en vigueur dans les écoles de la province dans un avenir très prochain, peut-être même dès le mois de septembre.

Notre Association de Commissaires se fit représenter par le chef du secrétariat à cette première réunion.

La seconde, convoquée par la Saskatchewan Teacher's Alliance, dura toute la journée du lendemain. Elle avait pour but de réunir les représentants de différentes organisations provinciales et leur permettre d'étudier en commun la question de la stabilisation des salaires des instituteurs. Avaient été invités à se faire représenter, en plus de notre propre Association de Commissaires d'Ecole, la Catholic School Trustees' Association, la Saskatchewan School Trustees', les United Farmers, l'Association des Municipalités rurales. Le département était représenté par le sous-ministre, monsieur Ball.

### Les délégués

Les délégués de notre association étaient messieurs Samuel Bonneau, vice-président, et de Margerie, chef du secrétariat.

Après cette assemblée, nos délégués ainsi que monsieur Hargarten, président de la Catholic Echoot Trustees', eurent une réunion privée avec les délégués de la Saskatchewan School Trustees'.

En temps et lieux, nous mettrons nos membres au courant de ce qui s'est passé à ces différentes conférences.

## Congres Eucharistique

### Pour commémorer l'anniversaire de l'intronisation de S. Ex. Mgr McGuigan comme Métropolitain de la province de la Saskatchewan — Conférences spéciales au clergé — Dignitaires ecclésiastiques

Dans une pressante lettre pastorale, qui sera lue à toutes les messes dans les différentes églises de l'Archidiocèse de Régina, et dont nous publions une partie dans le présent numéro, Son Excellence Monseigneur McGuigan esquisse un programme de prières, se terminant par un Congrès Eucharistique Diocésain qui se tiendra dans la ville de Régina, le 21 mai, jour anniversaire de l'intronisation de Son Excellence, comme Métropolitain de la province de la Saskatchewan.

Quoique les détails de l'organisation ne soient pas encore publiés, il est entendu que tout le clergé et les communautés religieuses y prendront part. Le Congrès s'ouvrira par la célébration d'une messe pontificale dans la cathédrale du Saint-Rosaire et dans l'église Sainte-Marie. Son Excellence Monseigneur McGuigan sera le célébrant à la cathédrale. Différents dignitaires ecclésiastiques des diocèses avoisinants seront aussi présents.

Durant la journée, des cérémonies religieuses auront lieu pour les groupes catholiques de la ville. Le clergé aura des conférences spéciales sur divers sujets se rapportant à la Sainte Eucharistie. Des instructions spéciales seront aussi données aux enfants de la ville.

La clôture solennelle aura lieu à la cathédrale, jeudi soir, à 7.30.

## NOUVELLES

### Point de permis pour le vin

D'après un nouveau règlement émanant de Régina, en force depuis samedi dernier, le 3, il n'est plus besoin de permis pour acheter du vin. Des permis seront nécessaires cependant pour les liqueurs fortes. Le règlement relatif à la quantité n'a pas été changé. Le permis annuel coûte deux piastres.

### M. Eugène L'Heureux à "L'Action Catholique"

M. Eugène L'Heureux, directeur du "Propès du Saguenay", de Chicoutimi, entre au service de "L'Action Catholique" de Québec. Il y a dix ans, M. L'Heureux quittait 'L'Action Catholique" de Québec pour faire partie du personnel du "Progrès du Saguenay". Sous sa direction, le journal passa de la famille hebdomadaire à celle des journaux quotidiens.

### M. Arthur Beauchesne

Ottawa. — M. Arthur Beauchesne, greffier des Communes, a été élu président du *Canadian Club* d'Ottawa.

### Résolution condamnant la persécution en Saskatchewan

Voici le texte de la résolution qui sera soumise à l'assemblée annuelle de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises le 30 de ce mois, relativement à la persécution en Saskatchewan:

"La Fédération des Femmes Canadiennes Francaises, dont le siège social est à Ottawa, déplore, en son nom et au nom de ses cercles, la persécution qu'exercent M Anderson et son cabinet envers les catholiques de la Saskatchewan et l'attitude aussi antipédagogique qu'injuste et vexatoire prise envers les parents canadiens-français de cette province en ce qui a trait à l'emploi de la langue française dans les écoles de la province.

"Avec le président de l'Association d'Education de la Saskatchewan, M. Raymond Denis, nous affirmons que "les droits des parents en matière d'éducation sont infiniment supérieurs aux droits de l'Etat". Surtout quand ces parents sont les descendants et les compatriotes des braves qui ont ouvert le pays à la civilisation et l'ont conservé à la Couronne britannique par leurs exploits militaires et leur loyauté.

"La Fédération approuve la fière attitude prise par l'Association d'Education de la Saskatchewan lorsqu'elle déclare au nom des parents: "Lorsque celui-ci l'Etat outrepasse ses prérogatives, empiète sur les droits des parents, il invite ceux-ci par le fait même à ignorer la loi". Et encore: "Nous, les parents avons loyalement tenté de trouver un terrain d'entente, mais il est des limites que nous ne pouvons pas franchir. Ces limites nous les avons atteintes".

"Le Fédération offre tout son concours aux parents forcés par l'honneur et par légitimité de leurs droits les plus inaliénables de prendre cette attitude de résistance.

"Fait à Ottawa, ce 13 avril 1931"

## Lettre Pastorale

### Jacques Charles

**Par la Grâce de Dieu et la Faveur du Siège Apostolique,**
ARCHEVEQUE DE REGINA
**Au Clergé Séculier et Régulier — Aux Communautés Religieuses — et aux Fidèles de l'Archidiocèse, — Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.**

Nos Très chers et bien-aimés Frères dans le Christ-Jésus.

La dévotion à la Sainte Eucharistie, est comme le thermomètre spirituel de toute vie chrétienne. L'expérience des siècles passés ne cesse de nous le démontrer. Plus une âme aime Jésus-Hostie, plus sa vie spirituelle est intense. Plus une paroisse est vivifiée par la Sainte Eucharistie, plus les fidèles sont fervents, et plus un diocèse est animé d'un véritable culte pour la présence réelle de Notre-Seigneur au Tabernacle, plus il rayonne de vie chrétienne, pleine et féconde en vertus. Désireux d'un grand désir *"Desiderio desideravi"* d'allumer dans tous les coeurs un amour toujours croissant pour ce divin sacrement de l'Eucharistie et de grouper autour du Tabernacle toutes les âmes confiées à notre sollicitude pastorale, Nous avons décidé d'inaugurer cette année une Journée Eucharistique diocésaine. Des milliers d'âmes à l'occasion de ces fêtes solennelles en l'honneur du Dieu caché de nos autels ont appris à mieux conaître, à mieux aimer et à mieux servir le Divin Maître. Les bienfaits merveilleux produits par ces solennités eucharistiques telles se célèbrent depuis quelques années, soit au Canada soit aux Etats-Unis, sont vraiment remarquables.

I

Nous n'avons besoin d'aucune raison particulière, N.T.C.F., pour nous décider à organiser cette Journée Eucharistique dans notre Archidiocèse. Notre foi catholique ne nous enseigne-t-elle pas que Notre Seigneur institua la Sainte Eucharistie afin de demeurer avec nous jusqu'à la consommation des siècles? *"Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem saeculi"*. Par cet adorable Sacrement donc, notre Divin Sauveur réside au milieu de nous dans nos églises, comme autrefois au Cénacle, quand Il célébra la dernière Pâques avec ses disciples. Au saint Tabernacle Jésus-Hostie est aussi vivant et personnellement présent qu'Il l'était sur la terre durant sa vie mortelle et Il se révèle à quiconque le cherche dans la simplicité de son coeur. Il est comme le soleil de la chrétienté, la fontaine de toute vérité, la source de toute vie féconde, le Roi et le centre de tous les coeurs, *"Rex et centrum omnium cordium"*. Si nous repassons en revue les écrits vraiment inspirés de Notre Saint Père le Pape Pie XI, il nous sera facile de constater que la pensée dominante du Saint Père est de promouvoir la paix du Christ dans le royaume du Christ, *"Pax Christi in regno Christi"*, par le moyen de la Sainte Eucharistie, source inépuisable et unique soutien de notre vie chrétienne. En agissant ainsi, le Successeur de Saint Pierre continue les enseignements de ses illustres Prédécesseurs, et plus particulièrement ceux de l'Im-

(Suite à la page 6.)

## CHANGEMENTS A REGINA

### S. Ex. Mgr McGuigan, curé du Saint-Rosaire — L'abbé O'Neil retourne à Sioux Falls — L'archevêché servira pour fins religieuses.

Dimanche dernier, le 3 du mois courant, Son Excellence Mgr McGuigan, archevêque de Régina, a assumé ses fonctions comme curé de la cathédrale du Saint-Rosaire.

M. l'abbé J. J. O'Neil, pasteur de cette paroisse depuis plus de trois ans, retourne à Sioux Falls, dans le diocèse du Sud Dakota où il s'était dévoué avant d'être appelé à la cure du Saint-Rosaire.

Mgr McGuigan dit que des raisons économiques l'avaient poussé à opérer ces changements. Il affirma qu'en ce faisant il pourra réduire de beaucoup les dépenses annuelles et travailler davantage au bien-être spirituel et temporel de ses ouailles de Régina.

Dorénavant Son Excellence demeurera au presbytère du Saint Rosaire, situé sur la rue Cameron. Elle a quitté l'archevêché de son prédécesseur de vénérée mémoire, Monseigneur O.-E. Mathieu. Afin de perpétuer le souvenir du cher disparu, qui a joué un rôle si important dans le développement de ce coin de la province, le diocèse gardera le titre de propriété de l'établissement qui servira pour fins religieuses.

M. l'abbé Rae sera l'assistant de Son Excellence. La chancellerie sera située sur la rue Garnet au numéro 2107, l'ancienne sacristie de l'archevêque.

En annonçant ces changements, Mgr McGuigan fit l'éloge de M. J. J. O'Neil et exprima ses regrets de voir partir un prêtre si aimé et si dévoué. Il formula des voeux de succès pour le nouveau curé de Sioux Falls.

En terminant, il fit appel à la loyauté, la bonne volonté et la coopération de ses diocésains pour l'aider à remettre le diocèse sur un meilleur pied financier.

# La question des écoles du Nord-Ouest

## La langue française et le catholicisme, voilà l'ennemi — Les écoles publiques — L'attitude d'Anderson — Lois persécutrices — Appel aux hommes bien pensants.

(suite et fin)

### M. J. F. Anderson au pouvoir

Quelles que puissent être, par ailleurs, leur bonne entente ou leurs discordes, les partis politiques se diviseront toujours sur un point: qui aura le pouvoir? Les libéraux gouvernaient la Saskatchewan depuis les premiers jours de l'autonomie. Peut-on s'étonner que le conservateurs désirassent changer de sièges au palais législatif? Mais il faut des arguments pour capter les votes. Quand vinrent les élections provinciales de 1929, soit que le gouvernement n'ait pas prété flanc à grands reproches, soit que l'opposition n'ait pas trouvé moyen d'en démasquer les fautes et erreurs, ce fut surtout au cri de *It's time for a change* et en soulevant les vieux préjugés anticatholiques que l'on hissa M. Anderson sur le fauteuil du premier ministre. M. Anderson a été élu grâce à une campagne longue, horrible et acharnée que le K. K. K., a menée contre l'Eglise catholique et contre les Canadiens français; dans les journaux, sur les estrades, à l'ombre des loges, dans le secret du mot d'ordre de porte en porte. Campagne que l'on peut résumer dans le sophisme suivant: La langue française et le catholicisme, voilà l'ennemi.

Or, le parti libéral fait fleurir le catholicisme et la langue française, en tolérant l'enseignement aux enfants de cette foi et de cette langue. Donc, renversons le parti libéral. C'est ainsi que l'on a chauffé l'imagination d'une bonne partie de ce pauvre peuple, que nous avions toujours laissé à ses affaires et qui nous avait toujours également laissé aux nôtres. Déjà on faisait flotter devant les yeux effarés de l'ignorance le spectre quebecois, venant ravager la Saskatchewan. Déjà l'on montrait du doigt des terrains vagues où le pape allait bientôt construire son palais. Vous voyez cela, mesdames et messieurs, le pape s'installant à Saskatoon.

Le raisonnement dont je viens de parler, et concluant à la nécessité de battre le parti libéral, ne sera pas démenti par les Orangistes, car voici ve qu'écrivait en article de fond leur organe, l'*Orange Sentinel*, le 2 avril 1931: "La défaite du gouvernement Gardiner signifiait plus que la défaite du parti libéral. C'était une révolte de toute la province contre la domination française et catholique romaine de l'administration provinciale. Pendant un quart de siècle, la petite minorité de catholiques romains a dicté la législation scolaire de la Saskatchewan." On ne niera pas non plus que le Klan ait placé M. Anderson au gouvernail, car l'*Orange Sentinel* écrivait encore toujours en article de fond, le 9 avril 1931: "La domination des évêques catholiques romains telle que démontrée par la législation scolaire devint si odieuse aux partisans des deux partis qu'ils se sont consolidés dans le Klan pour sauver la province du contrôle des évêques. Le Klan des écoles publiques. Comme il a accompli son but, il est probable que le Klan a perdu un peu de sa force numérique." Cette dernière phrase, vous le comprenez, est destinée comme consolation à qui déplore le déclin du Klan.

Avant d'aller plus loin, notons que ce ne fut pas la révolte de tout le peuple, puisque le parti Gardiner eut plus de voix que celui de M. Anderson, aux élections de 1929. Mais grâce à la différence du chiffre de la population d'un comté à l'autre, grâce au fait que les quelques élus des fermiers se sont laissé entrainer du côté de M. Anderson, ce dernier jouit d'une petite majorité à la Chambre. Notons encore que ni les évêques ni les laics catholiques ont essayé d'imposer aucune loi scolaire aux non-catholiques. Affirmer cela serait exactement renverser les rôles. Nous n'avons jamais revendiqué autre chose que le droit, pour nos enfants catholiques, à une éducation conforme à notre croyance; laissant aux non-catholiques toute liberté de choisir pour leur jeunesse la sorte d'éducation qui leur convient.

### La fissure

Pour nos écoles des paroisses farnco-canadiennes, il nous faut des institutrices capables d'enseigner les deux langues. Elles nous venaient en nombre relativement considérable de la province de Québec. M. Andersan, instituteur de profession, puis inspecteur d'écoles, aujourd'hui ministre de l'éducation, ne prit pas longtemps à saisir ce point faible. Sous prétexte d'infériorité pédagogique ou académique, il refusa, peu de semaines après son avènement au pouvoir, de continuer à reconnaitre ces diplômes. Ce fut son premier coup de canon. Alors que l'on aurait pu ouvrir ici une école normale adaptée à l'enseignement tel que M. Anderson le désire, il ne fit aucune concession, ne voulut rien entendre. Puis, il prescrivit que l'instruction religieuse fût donnée en anglais.

Dès la première session tenue sous son gouvernement, M. Andersen fut d'édicter une loi prohibant le port de tout costume religieux à l'école publique, par les instituteurs ou institutrices, et que soit exposé dans la salle de classe durant les heures de classe aucun emblème religieux.

Pour bien saisir la portée de ces amendements, il faut se rappeler qu'il y a un point absolument absurde dans le système scolaire que l'on nous imposa en 1905. Je l'ai mentionné tout à l'heure et je le répète. Chez nous ce n'est pas la minorité provinciale qui a droit à l'école séparée. Cela n'est l'apanage que de la minorité locale, d'un endroit en particulier. D'où il resulte que dans nos centres catholiques canadiens-français nos écoles s'appellent publiques. Profitant de cette absurdité et prétextant que tout non-catholique qui suit les cours de cette école pourrait être offusqué par la vue d'un crucifix ou d'une cornette de religieuse, il a légiféré comme je viens de dire. Il est vrai que les protestants ont le droit d'ouvrir des écoles séparées là où nous sommes en majorité, mais cela est souvent dispendieux; et puis, le Klan n'aurait plus la joie de protéger la province contre les attaques formidables des religieuses. La mise en vigueur de cette loi persécutrice est assurée par des sanctions très graves: la suppression du diplôme de l'institutrice, une forte amende imposée à l'institutrice et aux commissaires, le retrait de l'allocution gouvernementale laquelle les commissaires devrent suppléer de leur propre bourse, etc.

A cette même première session, M. Anderson faisait passer deux amendements, d'après lesquels il faut savoir lire et écrire l'anglais pour être élu commissaire d'école, et même être capable de présider une assemblée en anglais; et que, de plus, seule la langue angaise sera employée dans les réunions des commissaires.

### Deuxième session

A la deuxième session de son règne, tenue en janvier de l'année courante, M. Anderson n'a oublié ni la religion ni la langue. Contre la religion il a légiféré que les écoles devront rester ouvertes les jours de fête. Les enfants auront beau être tous, ou à peu près tous catholiques, l'école restera ouverte et l'institutrice à son poste pour contempler les plafonds tandis que ses élèves prient à l'église. Elle se rattrapera un jour de pique-nique ou de fête municipale, parce qu'alors les commissaires auront le droit de donner congé.

Contre la langue française, M. Anderson fait édicter que le cours d'enseignement permis en cette langue au premier grade et la première année seulement soit rayé de la loi scolaire.

### Que faut-il conclure?

C'est Dieu qui sonde les coeurs. A l'homme, il est difficile de porter un jugement sur les bonnes ou mauvaises intentions de son prochain. L'Ecriture Sainte elle-même avertit que le persécuteur de la religion s'imagine quelquefois rendre un service à Dieu. Mais il est parfaitement clair même à qui n'a pas grande de perspicacité que les convictions et les efforts de M. Anderson et de ceux qui orientent sa politique sont catégoriquement contre ce qui nous est le plus cher. Pour lui, la langue anglaise doit être l'unique souveraine dans toute l'étendue de la puissance du Canada: *From coast to coast*, selon son expression. Pour lui, l'école doit être unique, absolument la même pour tous; école faisant abstraction de la Divinité et n'attachant d'importance qu'à la langue anglaise; c'est dans cette école unique et vide de tout signe religieux qu'il veut former l'esprit de nos enfants; parce que a-t-il écrit "... *the common school exerts its supreme influence over youthful minds at their most impressionable stage of development*". Donc, son système d'éducation n'est pas autre chose que le lamentable et complet écroulement de notre idéal chrétien et canadien-français. Devons-nous nous y soumettre sans protestation?

Il ne s'agit pas ici de lancer une telle campagne contre nos concitoyens de langue aglaise et de religion protestante. Personnellement, je crois fermement à la bonté du coeur humain, quel que soit son parler, sa provenance ou sa foi. Et l'Ouest, en particulier, n'oublie pas que ce fut à la requête d'un illustre protestant, lord Selkirk, que Mgr Plessis envoya à la Rivière-Rouge ses premiers prêtres, les abbès Provencher et Dumoulin.

L'Ouest n'a pas oublié les largesses de lord et lady Selkirk aux missions catholiques de cette même Rivière Rouge. L'Ouest n'a pas oublié que ce fut à la demande d'un autre illustre protestant de langue anglaise, M. Blake, que fut insérée dans la loi de 1875 la formule accordant à la minorite "le droit d'établir telles écoles qu'elle jugerait à propos". Tout le monde se souvient du célèbre mot de sir John MacDonald: "Il n'y a pas en Canada, une race de vainqueurs et une race de vaincus.." Qu'y a-t-il donc en Canada, mesdames et messieurs? Il y a deux races fondamentales ayant chacune ces droits imprescriptibles.

C'est pourquoi l'Ouest catholique demande à l'Ouest protestant de respecter la promesse que nous fit l'Angleterre par la voix du gouverneur général du Canada, en 1870, lorsqu'il s'agissait de nous annexer. Voici en quels termes cette promesse fut formulée: "...*désirait ardemment voir le Territoire du Nord-Ouest faire partie de la Puissance, le gouvernement impéria ln'a pas l'intention d'agir autrement, ni de permettre que d'autres agissent autrement qu'avec la bonne foi la plus entière vis-à-vis les habitants du Nord-Ouest.*" Il nous assura, le gouverneur général, que "*le peuple pouvait compter que le respect et l'attention seraient étendus aux différentes croyances religieuses..*" Quelles étaient ces croyances, sinon la religion catholique et la relgion protestante? Quels étaient ces peuples, sinon notre peuple catholique et le peuple de foi protestante?

Maintenant, s'agit-il de lancer une violente campagne contre un parti politique dont quelques membres sont dominés par l'idée anticatholique et antifranco-canadienne? Gardons-nous-en.

Il s'agit d'exposer à tous les hommes bien pensants, quels que soient leur foi religieuse ou politique, leur origine ou leur parler, la véritable situation. C'est ainsi que nous obtiendrons justice, que l'ordre sera rétabli, que de nouveau régnerons sur nos plaines la paix et l'harmonie.



# Trois Nouvelles lois

## PROTECTION DES MOUTONS

Une municipalité ne sera plus responsable que de 75 pour cent du dommage causé aux moutons par les chiens;—au lieu d'être de tout le dommage, tel que l'indiquait la loi avant le nouvel amendement. Ce changement fut fait à la demande de l'Association des Municipalités rurales de la Saskatchewan, afin de forcer les éléveurs de moutons de veiller avec un plus grand soin à la protection de leurs troupeaux. Une nouvelle clause a été ajoutée à la loi; dorénavant des éléveurs de moutons pourront poursuivre les propriétaires de chiens dans le cas où ils ne pourraient recevoir compensation de la part d'une municipalité. Il n'est pas nécessaire à l'éleveur de moutons de prouver que le défendant connaissait l'habitude de son chien à attaquer les moutons et cette non-connaissance ne diminuera pas sa culpabilité. Cette nouvelle loi fut mise en vigueur le premier jour de mai.

x

## LES PRETS AUX FERMIERS DE LA SASKATCHEWAN

D'après la teneur du texte original de loi relative aux prêts aux fermiers, le gouvernement ne pouvait engager le crédit de province, pour plus de $15,000,000.

L'on croyait alors que le projet était bon et que les montants remboursés par les fermiers établiraient un fonds permanent dans lequel l'on pourrait puiser pour faire de nouveaux prêts. Mais la crise financière à changé la face des choses et le gouvernement se vit obligé, soit de cesser tout nouveau prêt aux fermiers, puisque les $15,000,000 étaient épuisés, soit de voter un nouveau montant. La loi a été amendée en conséquence, et le gouvernement se fit donner le pouvoir d'engager le crédit de la province jusqu'à $20,000,000.

x

## LES PROPRIETAIRES DE GARAGES

Le propriétaire de garage aura une garantie sur toute automobile pour services rendus. Cette garantie sera assurée par le fait que le propriétaire de garage pourra retenir l'automobile en entier ou une partie de l'outillage ou des accessoires appartenant au débiteur. Ce droit de retention aura priorité sur toute autre garanti ou montants dûs, mais le propriétaire de garage est responsable de l'automobile et de tout autre accessoire qu'il retient. Si, après deux mois, la dette n'a pas été soldée, l'automobile peut être vendue à l'enchère. Cette vente doit être publiée dans deux publications de la "Saskatchewan Gazette" et affichée, pendant deux semaines, à l'extérieur d'une des portes à l'avant du garage. Si une partie des produits de la vente suffit à couvrir la dette, la balance du montant doit être remise au propriétaire de l'automobile. Pour jouir des avantages de cette loi, tout propriétaire de garage doit en afficher une copie dans un endroit bien en vue.





# Cà et là

## ED. HERRIOT REELU MAIRE PAR 39 VOIX

Il occupe le poste de maire de Lyon depuis un quart du siècle. — Démission le mois dernier.

Lyon, France. — Edouard Herriot, ancien Premier Ministre de France a été réélu maire de Lyon, poste qu'il avait occupé pendant un quart de siècle avant de donner sa démission le mois dernier.

Cette démission était due à une controverse politique avec ses partisans; mais sa popularité fut suffisante pour lui assurer une nouvelle élection par une majorité de 39 voix.

x

## Qui sera élu président de la France?

Président Doumergue a signé un décret convoquant le Parlement en Assemblée Nationale à Versailles, le 13 mai, pour l'élection de son successeur.

x

## La loi de proscription de 1886

Paris. — Dès la rentrée, une proposition d'abrogation de la loi de 1886 proscrivant de France les princes des familles qui ont régné, sera déposée. On met en avant que les motifs qui ont rendu nécessaire cette loi, en 1886, n'existent plus aujourd'hui.

Le Gouvernement, sans la soutenir ne parait pas devoir s'opposer à cette proposition.

x

## Dominicains aux mains des bandits chinois

Foochow, Chine. — Quatre Dominicains missionnaires, S. Exc. Mgr Prat, le R. P. Andres et deux prêtres chinois sont aux mains de bandits depuis quelques jours. On croit que la police de Feuting a provoqué la capture des missionnaires afin de force les autorités provinciales à lui accorder des augmentations de salaire et de nouveaux privilèges.

x

## La province de Québec peut recevoir ces 30,000 Canadiens des Etats-Unis

Québec. — "Si les 30,000 Canadiens français qui, dit-on sont à la ville d'être chassés des Etats-Unis doivent venir dans le Québec et qu'ils désirent s'établir sur des fermes, la province de Québec sera sans doute en mesure de les recevoir". Telle est la déclaration faite par le premier ministre Taschereau après qu'on lui eut demandé quelle attitude prendrait la province en cas de déportation de familles qui, prétend-on, habitent illégalement les Etats-Unis. Le premier ministre continue: "Si toutefois ces gens ont l'intention de s'établir dans les villes de la province, je ne dis pas que celles-ci pourraient les absorber, mais, s'ils veulent s'établir sur des fermes, c'est une autre question. Tout le monde peut vivre sur la ferme".

x

## CHARBON POUR FLIN-FLON

Un char de charbon-lignite du sud de la Saskatchewan, venant des mines de la Compagnie "Truax-Traer", a été expédié, le 18 avril, à Flin-Flon, et il est destiné à la Compagnie Minière de la Baie d'Hudson. D'après une nouvelle d'Estevan, les activités des mines de charbon du sud de la province se maintiennent bien comparativement aux années précédentes.

x

## Chantiers de secours de l'hiver dernier

Basée sur le travail individuel, la somme totale d'ouvrage aux chômeurs, en Saskatchewan, a été de 177,347 jours de travail. Le nombre d'hommes admis aux chantiers de secours fut de 2,407 répartis comme suit: de Moose-Jaw, 125; de Prince-Albert, 412; de Régina, 461; de Saskatoon, 416; de Swift Current, 14, de Weyburn, 4; de Yorkton, 68; d'autres districts, 907.

x

## ECOLE POUR LES SOURDS

Le Bureau provincial des Travaux publics annonce que la nouvelle école pour les sourds, à Saskatoon, est sur le point d'être terminée. L'on demandera bientôt des soumissions pour l'ameublement et l'outillage nécessaire. L'on s'attend à la nomination de M. Edwin G. Peterson, M. A., comme principal de cette école de la Saskatchewan; M. Peterson est actuellement à l'école des sourds de l'Etat de Michigan. Cette institution sera ouverte au mois de septembre, et recevra 120 enfants de la Saskatchewan et 50 de l'Alberta.

x




# PAGE ECOLIERE

## Causerie

Mes très chers neveux et nièces,

Nous parlerons aujourd'hui si vous le voulez bien de notre bonne Mère du Ciel. Le retour du beau mois de mai nous y invite éloquemment.

La dévotion à Marie, mes chers amis, est le *thermomètre* de notre vie spirituelle. Tous, petits et grands, vous êtes familiers avec cet instrument. Je parie que dans vos salles de classe c'est peut-être la première chose que vous regardez en entrant, surtout pendant la froide saison. Un coup d'oeil sur cet objet mignon vous renseignera sur la température de l'école si vous y aurez froid ou chaud. De même, pour vous assurer si une âme vit de la grâce, si elle est fervente ou relâchée, cherchez si le nom de la Sainte Vierge lui est indifférent ou la fait tressaillir.

Pour vous, heureux enfants de familles canadiennes-françaises le culte de la Vierge Immaculée vous est — j'allais dire naturel.

Rappelez-vous les heures si douces de votre *petite enfance,* quand votre mère, heureuse, vous souriait, vous berçait dans ses bras. A peine votre intelligence commença-t-elle à s'ouvrir qu'une voix maternelle vous murmura le doux nom de Marie ..

Vous avez grandi. Le jour de votre première communion est arrivé. Dans l'église du village, ou dans la cathédrale de ville au milieu des chants, des lumières, vous êtes allés vous jeter aux pieds de Marie, pour lui réciter l'acte de votre consécration. Souvenez-vous de ces paroles si douces, si belles, ou dans un élan de joie et d'amour vous donniez votre coeur à Marie. En revenant, vous avez peut-être chanté, ce vieux cantique que les générations se transmettent:—

O ma Reine, O Vierge Marie
Je vous donne mon coeur
Je vous consacre pour la vie
Mes peines et mon bonheur.
Je vous donne mon coeur, mon âme
Aujourd'hui pour jamais
Marie, et de Vous je réclame
Un doux regard de paix.

Maintenant je m'adresse plus particulièrement à mes bien-aimées grandes nièces.

Vous voila jeunes filles en pleine fleur, en pleine sève, en pleine jeunesse. Votre volonté est prompte et généreuse, votre imagination ouvre ses ailes, et votre coeur est si grand qu'il déborde.

C'est l'heure des tentations, l'heure des luttes, l'heure de la crise, c'est l'heure de la tempête ou tant de petites barques sombrent. Et c'est surtout, mes très chères, le moment de regarder votre étoile, Marie, l'Etoile de la mer.

Dans cette lutte, il vous faut un soutien, il vous faut des forces, il vous faut un idéal qui vous fascine et fasse contrepoids aux emportements de la nature viciée! Ce soutien, cet idéal, c'est Marie! Avec elle vous resterez pures, avec elle vous serez fortes.

Quelques unes d'entre vous, je l'espère du moins, ont entendu ou entendront l'appel de Dieu. A cette heure décisive de votre vie, allez vous jeter aux pieds de Marie. Dussiez-vous pour être fidèles à votre Dieu, aller bien loin sur la mer du monde — embarquer pour des terres désolées — des terres d'où l'on ne voit plus le ciel — il y aura toujours une vision céleste que votre regard verra toujours.

C'est Marie! C'est la bonne Mère, C'est l'Etoile du matin. C'est la Reine de la miséricorde.

Dans l'ombre de cette vision je vous laisse sollicitant pour chacun, chacune de mes bien-aimés neveux et nièces une vraie et solide dévotion envers cette Mère toute bonne. Tante PRESENTINE

## PETITE POSTE

Lionel Blais Mattes

Si votre lettre du mois dernier est restée sans réponse je le regrette beaucoup. Pour vous dédommager je vous mets le tout premier au haut de la liste, et je vous remercie deux fois. Sommes-nous quitte maintenant?

x x x

Roland Morrier, Montréal

Vrai, mon cher ami, les deux disciples d'Emmaus ne furent pas plus surpris à la fracture du Pain, que je ne le fus en lisant vos lignes. Puisque vous vailà ressuscité avec le Christ, j'espère que vous nous ferez de nombreuses apparitions avant de disparaître de nouveau de la scène. J'attends avec impatience le chef-d'oeuvre promis cadre compris et je vous promets de lui donner une place d'honneur. A bientôt n'est-ce pas? Un mot de vos excellents parents me feront réellement plaisir.

x x x

*A mes chers neveux et nièces du* Lac Pelletier.

Quel bon vent m'amène toute cette belle volière du Lac Pelletier? J'espère que vous ne serez pas des oiseaux de passage, mais que vous viendrez souvent réunir le coeur de votre vieille Tante qui vous aime déjà beaucoup. Saluez de ma part votre bien-dévouée Institutrice et remerciez bien le bon Dieu qui vous l'a envoyée.

x x x

Simonne Hudon, Zenon Park.

Je ne sais pas quel heureux hasard votre lettre du 9 mars se retrouve sous ma plume. Je vous félicite de nouveau sur vos beaux sentiments.

Wilfrid Fortier, Mattes.

L'exercice donne la force, dit-on, et c'est vrai. En étant fidèle à écrire régulièrement vous deviendrez habile à manier la plume. Bon courage et persévérance!

x x x

Romuald Sevégny, Mattes.

Il me fait plaisir de savoir que vous êtes un lecteur assidu de la "Page Ecolière". Qu'y cherchez vous en premier lieu? Votre nom je gage. Dites moi si j'ai bien déviné.

x x x

Irène Lamy, Mattes.

Il ne faut pas que vous soyez surprise ou peinée si vous n'avez pas toujours 100 pour cent. Vous faites votre possible et je suis contente de vous.

x x x

Léo Fortier, Mattes.

Je n'ai pas encore notée votre composition. J'espère pouvoir vous donner de bons points. Appliquez vous toujours davantage. "Toujours mieux" voilà une jolie devise.

x x x

Juliette Pouliot, Mattes.

Votre maîtresse doit être bien contente de vous, je l'espère du moins. Saluez la de ma part, s'il-vous-plait.

x x x

Georges Croteau, Mattes.

En vous efforçant de faire mieux chaque fois vous réussirez tôt ou tard. Bon courage, mon cher.

x x x

Eva Sévigny, Mattes.

Quelle chance pour vous si vous pouviez aller au pensionnat. Les avantages sont si nombreux. Je demandrait au bon Dieu de vous accorder cette faveur.

Germaine Pouliot, Mattes.

Le printemps en effet arrive à grands pas. Quelle belle saison. Avez vous votre petit jardin personnel? Qu'y semez vous

x x x

Lucille Gauthier, Mattes.

Vous avez un bon petit coeur et vous comprennez le dévouement de votre institutrice. Aidez lui tant que vous pourrez pas votre sagesse et votre application. Faites-vous l'ange gardien des plus petits de la classe.

x x x

Marcel Croteau, Mattes.

Prendre la résolution de faire mieux chaque jour! Ca c'est beau! quand vaus serez curé vous pourez prêcher avec connaissance de cause sur "la conversion quotidienne"

x x x

Thérèse Boutin, St-Hubert.

Je regrette d'apprendre que vous avez été malade. Que la belle saison vous guérisse complètement! C'est mon souhait!

x x x

Constant Proulx, St-Hubert.

Votre lettre est très belle pour une première et je vous en remercie, mon cher.

x x x

Henri Flick, St-Hubert

Vous avez bien de la chance d'avoir un pony noir pour vous conduire à l'école. Bien d'autres petits garçons sont obligés de marcher. Soyez reconnaissant envers vos parents, envers Dieu surtout.

x x x

Yvonne Saive, St-Hubert.

En effet les notes de composition étaient déjà sous presse quand je reçus la votre le mois dernier. J'ai eu tout juste le temps de vous glisser quelques mots à la "Petite Poste". Mes félicitations pour vos bons points.

x x x

Jean Marc, Zénon Park.

En effet vous avez une belle petite lettre, bien écrite et sans faute. Je vous en félicite et vous en remercie.

x x x

Théodore Croteau, Mattes.

Si vous avez l'avantage d'aller au collège, soyez assez fin pour en profiter. Travaillez fort et ferme.

x x x

Berthe Croteau, Mattes.

Tante Présentine donne de plus hautes marques que M. les examinateurs de l'A.C.F.C. Mais voyez vous le travail de la "Page Ecolière" n'est noté que pour encourager celui de l'A.C.F.C., pour classifier les élèves, c'est une autre paire de manches comme on dit en bon canadien

x x x

Lucienne Brulé, St-Hubert .

Il semble que ce vent, soulevant la poussière, passe un peu partout, à tour de rôle il nous faut le souffrir. Les journaux ont rapporté qu'une "pluie de boue" était tombé sur certaines villes de l'Est. Nous n'avons pas encore subi cette épreuve. Espérons que le beau mois de mai mette fin à tous ces étranges phénomènes de la nature.

x x x

Florence Brulé, St-Hubert

Ces longues marches que vous faites matin et soir doivent faire grand bien à votre santé. Profitez bien de vos heures de classe plus que personne vous en comprenez toute l'importance.

x x x

Jacqueline Lebel, Zénon Park.

Vous avez bien de la chance d'avoir la facilité d'apprendre notre belle langue française. Profitez en bien.

x x x

Henriette Ruel, Debden.

Je trouve que vos notes de français sont très satisfaisantes, et j'en suis bien content. Toutes ne peuvent pas être premières, n'est-il pas vrai? Saluez votre bonne maîtresse de ma part. Que de peine elle se donne pour vous faire progresser dans vos études.

x x x

Léo Lehomhellier.

Merci pour vos bons souhaits. A mon tour je prie Dieu de consulter tous vos désirs.

x x x

Hélène Chabot, Zénon park.

En effet, chère petite, la distance qui vous sépare de votre école est très grande, et certes elle excuse vos absences. Il faut savoir, même à votre âge, "faire bonne figure contre mauvaise fortune". Allons courage!

x x x

Robert Sévigny, Mattes.

Encore quelques semaines avant les grands examens. Travaillez ferme et vous arriverez au succès.

x x x

Berthe Croteau, Mattes.

"Toujours mieux" semble être votre devise. Elle est très belle, je vous en félicite.

x x x

Florence Marchildon, Zénon Park.

Votre belle église devait être bien accueillante le beau jour de Pâques. Y avez vous prié pour moi.

Blanche Marchildon, Zénon Park.

La mort de votre petite amie nous rappelle que Dieu n'attend pas toujours des années pour appeler à lui. Les vieux meurent, et les jeunes aussi. Soyons toujours prêtes à rendre nos comptes, petits ou grands.

x x x

René Paquin, St-Hubert.

Merci pour votre belle lettre. Revenez encore!

x x x

Lina Racine, Debden.

Vous m'avez fait grand plaisir, ma chère, en me disant que vous vous efforcez d'assister à la messe chaque jour. Continuez cette si sainte habitude.

x x x

Simonne Savard, Debden.

Connaissez-vous ce vieux dicton, "Quand on aime il n'y a pas de peine, ou s'il y a peine, on l'aime". C'est précisément mon cas, vis-à-vis du travail de la "Page Ecolière", donc ne me plaignez pas trop.

Annette Lareau, Albertville.

La Pâques vous a trouvé toute ressuscitée, me dites-vous. Faites-moi donc, alors, une petite apparition d'ici à l'Ascension, vous serez très bien reçue, croyez-le! ma chère.

x x x

Denise Duperreault, Willow-Bunch

Vous me faites plaisir en me disant qu'à l'avenir je pourrai vous compter au nombre de mes fidèles correspondantes. Merci.

x x x

Gertrude St-Jean, Biggar.

Il me fait toujours plaisir de vous lire. Merci pour votre bonne lettre. Votre succès de juin est assuré puisque vous avez si bien travaillé toute l'année.

x x x

Marguerite l'Heureux, Jack Fish.

Je regrette de vous savoir souffrante. J'espère que votre prochaine lettre me dira que vous êtes tout à fait rétablie. Salnez de ma part votre bon Curé s'il-vous-plait.

## Compositions Primées

| | | |
|---|---|---|
| GRADE | 12 | Mildred de Repentigny, Collège Thévenet |
| GRADE | 11 | Lina Boiselle, Collège Thévenet |
| GRADE | 10 | Jeanne Joly, Willow-Bunch |
| GRADE | 9 | Lucienne Paradis, Battleford |
| GRADE | 9 | Yvonne Rio, Titanic |
| GRADE | 9 | Thérèse Monette, Laflèche |
| GRADE | 9 | Annette Legaré, Willow-Bunch |
| GRADE | 8 | Gilberte Palmir, Laflèche |
| GRADE | 7 | Rita Landry, Ponteix |
| GRADE | 6 | Leona Pajot, Biggar |
| GRADE | 5 | Cécile Sylvestre, Bellegarde |
| GRADE | 4 | Cécile Martel, Gravelbourg |
| GRADE | 3 | Cécile Ruel, Debden |

## A NOS CHERS PETITS ECRIVAINS

Il est bien entendu, n'est-ce pas, que nous ne donnerons plus de sujets de composition.

Le temps des vacances n'est pas éloigné, celui des examens l'est encore moins, donc mes chers neveux et nièces auront beaucoup à faire d'ici lors.

Merci, mes bien chers, pour le beau travail envoyé cette année. J'en ai joui à plein coeur et à pleins yeux.

Vos devoirs en général si bien soignés.

Le "Petite Poste" restera ouverte toujours.

Aimez vous l'histoire de l'Enfant Gâtés? Moi je la trouve très belle et je la fais imprimée sur la "Page Ecolière" exprès pour chacun de vous.

Les compositions primées seront recompensées ces jours-ci.

Tante PRESENTINE

x

## MIETTES D'HISTOIRE

### UN GOUVERNEUR INTERLOQUE

Une anecdote relatée par lord Aberdeen, dans le discours qu'il prononça au banquet d'adieu qui lui fut offert, lors de son départ pour l'Angleterre, par les citoyens de Montréal, illustre d'une façon assez plaisante la question de la touchante fidélité des Canadiens-français pour leur pays d'origine.

Vers les commencements de son séjour dans la province de Québec, Son excellence fut invitée un jour à présider une séance publique dans une des institutions affectées à l'éducation de la jeunesse canadienne-française. Or, — sans malice aucune, vous le pensez bien, — on avait inscrit sur le programme de la fête un chant patriotique intitulé: "Vive la France"!

Voilà le nouveau gouverneur-général fort interloqué, sinon abasourdi. Comment, Vive la France! Est-ce une protestation, un cri séditieux, une insulte? Cela paraissait au moins une indélicatesse grave vis-à-vis du représentant officiel de la couronne britannique. Le noble lord ne put s'empêcher d'en faire la remarque au supérieur de l'établissement.

Deux mots d'explications suffirent. C'étaient de petits Français, fils et petit-fils de Français, fiers de leur origine et fidèles aux traditions du passé, mais heureux de rendre leur hommage de Français au régime paternel sous lequel ils avaient l'avantage de vivre libres et prospères.

"—Ah! s'il en est ainsi, s'écriá le généreux diplomate, c'est autre chose: chantéz "Vive la France"! mes enfants, tant que vous le voudrez; je suis même prêt à chanter avec vous!

Et lord Aberdeen ajoutait en terminant:

"—Alors, tous ces petits Canadiens-français, dans un mouvement spotané dont je fus vivement touché, se levèrent comme un seul homme en entonnant le "God save the Quéen".

*Alliance Nationale,* 1901.

Louis FRECHETTE

x

### GEORGES V MATELOT

Un jour, l'escadre de la Méditerrannée faisait son charbon dans les eaux turques. Les représentants du sultan vinrent saluer l'amiral, le duc d'Edimbourg, et demandèrent à présenter leurs devoirs au petit-fils de la reine Victoria, aujourd'hui Georges V. Le duc fit appeler son neveu. Et les fonctionnaires, en voyant un jeune gamin en tenue de chauffeur, le bourgeron bleu couvert de poussière, la figure noire de charbon, se crurent victimes d'une mauvaise plaisanterie. Georges V a toujours eu un faible pour la "chauffe". Et lorsqu'il revint, en 1908, du Canada, où il avait assisté aux fêtes du tri-centenaire, le prince de Galles tint à revêtir la cotte bleue et à manier une dernière fois la pelle à charbon.

*La Revue populaire.*

x

## Jeux d'Esprit

LOGOGRIPRE

De ce qu'aime fort mon grand-père,
Et qu'il bourre de tabac fin,
Otez un pied, et je l'espère,
Vous pourrez—ce n'est pas malin—
Voir un oiseau très ordinaire,
Beaucoup plus gros que le serin.

CHARADE

Mon second a du poil,
Mon premier a des plumes,
Mon troisième a du duvet,
Mon quatrième a de la barbe,
Mon tout est une fleur de mon jardin

METAGRAMME

Sur cinq pieds j'étais une arme...
Changez ma tête, et je deviens bijou
Changez encor ma tête, et je deviens la lame.
Que le soir fait monter chez nous.

LOGOGRIPHE

Sur six pieds, un effroi soudain;
Sur cinq, trace d'un vif chagrin;
Avec un pied de moins, en somme,
C'est une défense de l'homme,
Lorsqu'il veut aller au combat
Se montrer un brave soldat.
C'est là l'essence de la vie;
Au corps étroitement unie.
Mesure métrique. Cherchez;
Je crois en avoir dit assez.

x

*Bon conseil.*

—Maintenant, docteur, je crois bien que ma fille est guérite.

—Eh bien! méfiez-vous des factionnaires...

x x x

*Erreur*

—Vous ne me reconnaissez pas, M. Dupont?... Vous n'êtes pas physionomiste!...

—...Je suis physionomiste... mais je ne suis pas M. Dupont!

Page d'histoire

## Une apôtre de la souffrance

Il y a quelques mois, je faisais passer devant vous la douce figure de la vénérable Hospitalière de Québec, Marie-Catherine de Saint-Augustin, et je vous disais que, dans la solitude de son couvent, sans jamais sortir de ses humbles fonctions de tous les jours, elle avait exercé une merveilleuse influence sur les destinées de la Nouvelle-France.

Cette influence, mes petits amis, vous le savez déjà, ne fut pas le résultat d'interventions discrètes auprès de ceux qui détenaient le pouvoir ou d'intriques savamment combinées dans le silence du cloître; non, cette influence, la sainte l'exerça simplement en souffrant dans son corps et surtout dans son âme pour le salut du peuple.

Marie-Catherine de Saint-Augustin fut l'apôtre de la souffrance, la victime offerte en holocauste pour les péchés de la Nouvelle-France. Pendant seize longues années elle endura les tourments du martyre. Que de fois elle désarma le courroux du Seigneur prêt à frapper!

En ce temps-là, le commerce de l'eau-de-vie avec les sauvages fit commettre beaucoup de péchés. Mgr de Laval, les prêtres et les citoyens bien pensants s'efforçaient d'entraver le mal, en travaillant a supprimer le commerce de la boisson; mais il ne manquait pas de gens, même parmi les gouvernants, pour désobéir à l'évêque et faire passer les intérêts de la terre avant ceux du ciel. On soutenait, bien à tort, que la prohibition des liqueurs enivrantes ruinerait le commerce de la Nouvelle-France, et l'on ne voulait pas tenir compte des âmes perdues par l'eau-de-vie. C'était une abèrration très grave des idées chrétiennes.

Aussi bien le bon Dieu s'irrita et résolut de faire sentir la pesanteur de son bras vengeur. Alors Marie-Catherine de Saint-Augustin, prévenue par une vision de ce qui devait arriver, supplia le Seigneur d'avoir pitié de la Nouvelle-France, et de l'accepter, elle, en holocauste pour sauver la patrie. Son sacrifice fut accepté mais le Seigneur manifesta quand même sa puissance, tout en adoucissant la violence du châtiment.

Le 5 février 1665, dans la soirée, il se produisit par tout le Canada un tremblement de terre prodigieux Les murailles et les maisons se balançaient, les cloches sonnaient d'elles-mêmes, la terre bondissait. Les secousses de ce tremblement de terre se répétèrent très souvent pendant les cinq ou six mois qui suivirent. Chose remarquable et qui atteste que la sainte hospitalière avait entendue, cet affreux cataclisme ne causa pas une seule perte de vie. Du reste, les confessionnaux furent encombrés, et de nombreuses conversions s'opérèrent. Mais qui saura jamais ce que Marie-Catherine de Saint-Augustin souffrit pour expier les crimes commis à l'occasion de la traite de l'eau-de-vie et de la désobéissance à l'autorité religieuse?

Priez bien, mes enfants, pour que le commerce de la boisson et ses tristes conséquences disparaissent de chez nous; demandez à Dieu qu'il ait pitié de nous.

Faites-vous les apôtres de la prière, un peu aussi de la souffrance, pour nous sauver.

## Divers

### Paroles admirables d'une vraie Mère

*La mère d'Abraham Lincoln,* le plus illustre président des Etats-Unis, répétait souvent à son enfant *ces paroles admirables:*

"Mon enfant, les bruits de la terre, les tentations du monde, les flots de la vie vont élever une voix *foudroyante autour de toi;* et ces bruits vont effacer bientôt le souvenir des paroles de la mère. Mais *j'approcherai mes lèvres de ton o*reille, et je te dirai avec une intensité si ardente le nom de Dieu, qu'il ne sera jamais effacé de ta pensée et que, jusqu'à la dernière heure de ta vie, ce nom sacré restera scellé dans ton âme par un baiser de la mère."

C'était une protestante, mais une vraie mère. C'est elle qui a fait le grand Lincoln capable de se vaincre lui-même et assez puissant pour briser les chaînes de 4,000,000 d'esclaves.

Père Joachim-Jos., O.F.M.

x

### La messe quotidienne

Avez-vous des peines"—et tout le monde en a—Allez à la Messe, allez à Jésus!

Avez-vous une grâce à demander à Jésus" Allez à la Messe et demandez.

Voulez-vous expier une faute qui vous pèse sur le coeur et obtenir miséricorde pour vous ou pour d'autres? Allez à la Messe, recourez à Jésus.

Avez-vous à coeur de remercier dignement la bonté divine pour quelque grand bienfait? Allez à la Messe.

Un jour, Ste Thérèse, se sentant tout accablée par le poids des grâces qu'elle recevait, s'écria dans une sorte d'angoisse: "Mon Dieu! Mon Dieu! que puis-je faire moi, *pauvre créature, pour reconnaitre* dignement votre miséricordieuse bonté?" Et aussitôt, elle perçut une voix céleste qui lui dit très distinctement: "Entends une Messe!"

Il est bien rare que, quand on le veut tout de bon, on ne puisse assister *tous les matins à la Messe,* ou à peu près. On se lève de meilleure heure, on arrange ses affaires en conséquence; et sans éclat, on se procure cette inestimable grâce. La journée n'en est que plus féconde, bénie qu'elle est par le bon Dieu!

x

### Un conseil de Ste-Thérèse

*L'année de son entrée au Car*mel, Sainte Thérèse écrivait à sa cousine Marie Guérin.

"Puisque tu as l'humilité de demander des conseils à ta petite Thérèse, elle va te dire ce qu'elle pense. Tu m'as causé beaucoup de peine en laissant les communions parce que tu en as causé à Jésus. Il faut que le démon soit bien fin pour tromper ainsi une âme... *Quand le diable a réussi à éloigner* une âme de la communion, il a tout gagné, et Jésus pleure. O ma petite Marie, pense donc que ce doux Jésus est là dans le tabernacle exprès pour toi, pour toi seule, qu'il brûle d'entrer dans ton coeur."

Cette lettre, lue au pape Pie X, lui causa une très grande joie et fut le point de départ des procès canoniques qui ont abouti à la canonisation de Thérèse de Lisieux.

## Réponses aux Jeux d'Esprit

| | *Points* |
|---|---|
| Antoinette Roussel | 90 |
| Lucienne Paradis | 90 |
| Denise Duperreault | 90 |
| Lucienne Brulé | 90 |
| Gertrude St-Jean | 90 |
| Marguerite l'Heureux | 50 |
| Estelle Rainville | 50 |

1. Marie ou Maire, timer
Moire miner
murie primer
crime rimer
frime trime
50 points

2. Murmure 20 points
3. Zéro 10 points
4. La lettre 'T' 10 points
5. Miroir 10 points

Le prix tiré au hasard est tombé à Mlle Antoinette Roussel du couvent de l'Assomption, Battleford



# Quelques Compositions

## VOYAGE EN EUROPE

Jacqueline Michaud,
Grade VIII

Si j'avais le bonheur de faire un voyage en Europe, je dirigerais d'abord mes pas vers la France, pays de mes ancêtres. Le pays, qu'il y a trois cents ans, envoya des colons sur les rives du Saint-Laurent pour y jeter la semence, qui a produit cent pour un et qui est maintenant répandue dans toutes les provinces du Dominion. Certes, je commencerais par la France, car il y a tant de places qui me parlent au coeur.

Ma première visite serait à Lourdes, lieu de pélérinage, où s'opèrent tant de miracles, depuis l'apparition de la Sainte-Vierge à Bernadette.

Je ne pourrais passer en France sans arrêter à Lisieux, où vécut la plus grande sainte de notre siècle: Thérèse de l'Enfant-Jésus. Puisqu'elle a promis de passer son ciel à faire du bien sur la terre je lui demanderais de venir protéger ce petit coin de la Saskatchewan qui s'appelle Gravelbourg. Elle qui se plaiit à répandre des pluies de roses, ses prières auprès du coeur de Jésus nous obtiendraient-elles des pluies d'eau?

J'irais ensuite à Lyons, visiter le maison Mère des Religieuses de Jésus-Marie, car je me glorifie d'être leur élève au Couvent de Gravelbourg.

Peut-on aller en France sans visiter Parey-le-Monial, lieu des apparitions du SacréCoeur à Sainte Marguerite Marie? Par un acte d'amour parfait, j'essayerais de faire oublier au Sacré-Coeur toutes les ingratitudes des hommes.

C'est si souvent que nous entendons parler de Ste-Jeanne d'Arc, que je ne passerais pas à la porte de Rouen sans visiter le lieu de son supplice.

J'irais aussi visiter Paris, la capitale de France, et Rheims, ou Clovis fut baptisé par St-Rémi dans la magnifique cathédrale bombardée pendant la grande guerre.

J'aurais aussi un regard pour les champs de batailles où tant de Français ont versé leur sang pour défendre leur patrie, et où plusieurs de nos Canadiens ont aidé vaillamment la cause des alliés.

Après ce reposant séjour dans le beau pays de France, je traverserais les Alpes et je me dirigerais vers l'Italie, qui, naturellement attire tout chrétien. Comment visiter l'Europe sans se rendre à la ville éternelle où réside le chef de l'Eglise Catholique, Rome avec ses catacombes, ses martyrs, ses monuments. S'il était possible d'avoir une audience avec notre Saint-Père le Pape, j'en serais très heureuse, aussi de visiter la chapelle sixtine où il célèbre la sainte messe.

A Florence, j'admirerais les oeuvres d'art des grands artistes. Je contemplerais le beau ciel de Naples toujours bleu et Venice la reine de l'Adriatique, lieu où vécut sa sainteté Pie X.

A mon retour je passerais quelques jours en Angleterre puisque nous sommes sujets britanniques. J'y visiterais Londres, l'abbaye de Westminister, Buckingham, palais de George V, notre souverain.

Enfin l'endroit de mon départ serait à Liverpool, son magnifique port.

x

## MA PATRIE

Mildred de Repentigny
Grade XII

Je réalise le devoir que Pamphile Lemay nous trace dans cette strophe:

Mais comment de pas l'aimer, ce Canada, si l'on se rappelle que "le sang de nos pères s'épancha pour sa gloire et pour sa liberté?"

Considérons un moment notre pays—Quelle vaste et belle nature se déroule à notre regard! Et ce grand théâtre où se passe notre vie, la Providence ou eu soin d'en varier le décor. Aujourd'hui.... de larges tapis verts, riches pelouses qui, demain, deviendront couleur d'or. Voyez là-bas ces montagnes couronnées de neige perpétuelle. Et d'une beauté barbare avec leur coudire de l'eau limpide du majestueux Saint-Laurent?... Voilà la saison d'hiver: la terre est ornée d'un blanc manteau qui réjouit petits et grands; Les rivières sont des nappes de glaces... Mais il faudrait la plume d'un de nos poêtes pour peindre les beautés de notre Canada. Cependant, plus beaux encore que ces spectacles de la nature, sont les souvenirs du passé.... alors que nos ancêtres luttaient si héroiquement pour conserver notre langue et notre foi. Jamais on ne vit de résolutions plus vaillamment gardées que par le missionnaire, le soldat ou le colon de la Nouvelle France. Voilà notre patrie.... Ne devons-nous pas en être fiers?...

"O Canada, fils de la France,
Qui te couvrit de ses bienfaits,
Toi, notre amour, notre espérance
Qui pourra t'oublier jamais?"

Pourrais-je contempler la feuille d'érable, cet éclatant symbole, cet emblème tout palpitant de vie, sans sentir mon âme tressaillir de joie et de fierté?

Pourrais-je jeter les yeux sur notre drapeau criblé de balles, qui encouragea de si vaillants soldats à la victoire, sans éprouver une vive satisfaction d'être Canadienne? Oui, j'appartiens au Canada, cette terre d'espérance et de bonheur; au Canada, cette terre de courage de foi et d'amour!

Arrêtons-nous un instant à son histoire;... rappelons-nous les privations de ses explorateurs, les sacrifices inouis des premiers colons, les hommes qui ont généreusement versé leur sang pour implanter la religion du Christ dans ce pays.

Pour un si glorieux passé, ma patrie n'a-t- elle pas droit à mon amour?

Mais comment vais-je la servir?.. Je médite longuement et ne trouve qu'une réponse: je ferai tout mon possible pour contribuer à conserver chez la jeunesse canadienne-française un amour ardent pour notre belle langue. "Langue de feu qui luit comme un divin flambeau", et implante dans les coeurs la fidélité aux traditions, car nous avons lieu d'en être fiers.

Gardons toujours un respect vénéré pour le drapeau canadien, malgré que ce ne soit pas le drapeau de nos pères. Et si c'est le "Union Jack" que flotte sur ce vaste domaine, sommes-nous dispensés d'aimer notre bannière, d'aimer nos traditions? Non, jamais! car nous sommes français et catholiques...

Allons! conservons notre langue et notre foi, aimons notre drapeau et ce pays "plus beau qu'un rayon de l'aurore" et alors nous servirons notre patrie!...

"Les annales de l'histoire sont parsemées de traits héroiques, redisant les exploits de soldats et de patriotes qui ont généreusement sacrifié leur vie pour le salut de notre pays!" Qui sera pour moi l'idéal du dévouement à la patrie? Peut-être l'héroique Dollard des Ormeaux? Ne s'est-il pas sacrifié pour sauver la colonie naissante? Peut-être La Vérendrye, ce modèle de générosité et de patriotisme? Peut-être Madeleine de Verchères?... Mais pourquoi aller si loin, lorsque nous avons un contemporain digne d'être appelé "l'idéal du dévouement à la patrie"? Et ce contemporain c'est le vénérable Monseigneur Grouard.

Monseigneur O'Leary a terminé l'oraison funèbre de ce grand prélat, ce noble missionnaire, ce pionnier de l'apostolat du Nord, par ces mots: "Rarement la terre ai vu un si grand apôtre et jamais, peut-être, elle n'en verra un semblable."

Oui, Monseigneur Grouard fut un modèle de dévouement et sa vie remplie d'aventures chrétiennes de noblesse chrétienne et de sacrifices, mérite d'être écrite en lettres d'or..."

Mais en servant le divin Maître pendant 70 ans, il a aussi servi sa patrie; car les tribus conquises à la foi, furent, par la foi, conquises à la civilisation.

Un homme d'état a dit de ces missionnaires "Chacune des régions qu'ils ont ouvertes est devenu un berceau, un organe de civilisation. Une grande part de l'expansion de l'Ouest au cours du dernier siècle leur revient."

Oui, cet apôtre de l'Evangile fut un véritable exemple de dévouement à la patrie.

Je n'hésite point à signaler le poète qui a le mieux chanté les gloires et la beauté du Canada. L'honneur appartient, je crois, à Octave Crémazie; car tous ses poèmes célebrèrent la religion et la patrie et apprirent à les chanter. Louis Fréchette n'a-t-il pas écrit: "Mes chants naquirent de tes chants"? Bien que son oeuvre poêtique fût interrompue par le désastre qui brisa sa vie en 1863, elle garde une haute signification, puisque toutes ses poésies furent d'inspiration religieuse et patriotique. Et on lira toujours ses oeuvres pour l'émotion qu'elles suscitent et les mots d'ordre qu'elles comportent. Le seul vers. "Pour mon drapeau, je viens ici mourir", dévoile l'amour de Crémazie pour la Nouvelle France; car les paroles du vieux soldat furent bien les siennes.

Disons avec mon poète favori:
"Heureux qui peut passer sa vie
Toujours fidèle à te servir,
Et dans tes bras, mère chérie,
Peut rendre son dernier soupir!

## Histoire de brigands

Une bande de brigands, ayant arrêté un pauvre curé, lui ordonna de jeter sa bourse.

—Je n'en ai pas.

On le fouilla en vain.

—Nous ne te lâcherons pas sans que tu nous donnes quelque chose.

—Je n'ai rien que mon bréviaire.

—Eh bien, donne-nous un sermon, et, s'il est bon, on te relâchera, sinon...

Le curé ne pouvait refuser. Mais le sujet à choisir était épineux. Comment plaire à un tel auditoire sans écorner la doctrine

Il se recueillit et commença.

Mes frères, votre vie est presque l'image de la vie de Notre-Seigneur.

Comme lui, vous êtes nés dans une étable, et peut-être plus bas...

Comme lui, vous avez passé votre jeunesse à errer sur les routes.

Comme lui, dans votre âge mûr, vous avez été la terreur des riches.

Comme lui, vous mourrez sur un gibet, exposés aux quolibets de la foule...

Comme lui, vous descendrez aux enfers.

Seulement, vous y resterez.

C'est la seule différence que je vois.

Ce fut le triomphe de la grâce.

## JE CHANTERAI

Que serait notre vie,
Sans le charme touchant
D'une douce harmonie
Et d'un gracieux chant?
Voyageur sur la terre,
Fatigué du chemin,
Quand je chante j'espère,
Oubliant le chagrin.
Un contretemps m'arrête;
Faut-il me rebuter?
A vaincre je m'apprête,
Et sais encore chanter.
Ranimant mon courage,
Le chant est à mon coeur
Ce qu'est au vert bocage
Du matin la fraîcheur.
La gentille alouette,
Le rossignol des bois,
La caille et la fauvette
Font résonner leur voix
Dans l'air, dans la prairie.
J'aime leurs chants joyeux;
Aussi toute la vie,
Je veux chanter comme eux.

x

*En classe d'histoire*

—A quelle époque David tuait-il le géant Goliath?

—A l'époque de la Fronde... probablement.

x x x

*Gaietés d'audiences.*

—Prévenu, levez-vous!... Votre domicile?

—Poste restante...

# NOS ECRIVAINS EN HERBES



# Notes des compositions

GRADE XII

Lillian Bellefleur, Col. Thévenet 96
Marie Moreau, Col. Thévenet 96
Mildred de Repentigny, Col Thé 98
Lucille Rheault, Col. Thévenet 97
Bernadette Rheault Col, Théve. 96
Marie Claire du Bois, Biggar .. 94
Eliza Briand, Ponteix ........ 86
Cécile Demers, P.-A., Sion ..... 93

GRADE XI

Marie Legros, Ponteix ........ 83
Levina Duperron, Battleford .. 93
Antoinette Roussel, Battleford 96
Marie Lefebvre, P.-Albert, Sion 95
Simonne Lajeunesse, P.-Albert Sio
Simonne Lajeunesse, P.-A., Sion 92
Irène Gagnier, P.-A., Sion .... 91
Geneviève Jaspar, P.-Albert Sion 92
Léona Boisselle, Col. Thévenet 99
Rose Blouin, Col. Thévenet .... 92
Gertrude Dupras, Col. Thévenet 95
Maria Gratton, Col. Thévenet . 92
Cécile Huel, Col. Thévenet ... 94
Frances Moreau, Col. Thévenet 96
Thérèse Raymond, Col. Thévenet 96

GRADE X

Anita Lefebvre, Gravelbourg ... 94
Ernestine Lallier, Gravelbourg . 92
Lucienne Désautels, Gravelourg 88
Aurore Poirier, Gravelbourg .. 86
Lumina Lallier, Gravelbourg 3. 83
Victoria Perrinel, Gravelbourg . 80
Camilia Allard, Gravelbourg .. 79
Hermaine Martel, Gravelbourg . 70
Mae Brunelle, Gravelbourg .... 62

GRADE X

Germaine Hamon, Gravelbourg 90
Florence Leclerc, Debden .... 90
Helene d'Hondt, Ponteix ...... 79
Antoinette Lizée, Ponteix ..... 73
Laurianne Lizée, Ponteix ..... 73
Jeanne Joly, Willow-Bunch .. 96
Edithe Lauzière, Willow-Bunch 92
Simone Joly, Willow-Bunch .. 92
Helene St-Julien, Laflèche ..... 88
Camille Bonnay, Laflèche ..... 88

GRADE IX

Yvonne Rio, Titanic ......... 96
Cécile Perron, Lac Pelletier .. 87
Thérèse Legaré, Willow-Bunch . 96
Thérèse Meniard, Lac Pelletier . 92
Adeodat Lauzière, Willow-Bunch 96
Reva Dubois, WillowB-unch .. 92
Betsy Rainville, Willow-Bunch . 80
Valerie Noel, Willow-Bunch .. 75
Jeannette Côté, Battleford .... 90
Yvette Bonnet, Battleford ..... 92
Clotilde Roussel, Battleford ... 92
Berthe Jeannotte, Battleford .. 93
Lucienne Paradis, Battleford . 96
Thérèse Monette, Laflèche .... 96
Alice Brosseau, Laflèche ..... 92
Aline Gagnon, Laflèche ...... 93
Cécile Compeau, Laflèche ..... 92
Amanda Lagassé, Laflèche .... 92

GRADE VIII

Juliette Tourigny, Wolseley ... 90
Marie Auger, Ponteix ......... 81
Léo Painchaud, Prince-Albert . 83
Yvonne Sauvé, St-Hubert ..... 84
Bernadette Lemieux, W.-Bunch 96
Jeanne Nathien, Willow-Bunch 94
Conrad Cyr, Debden ......... 85
Gilberte Palmier, Laflèche .... 97
Jeanne Brosseau, Laflèche ... 75
Gabrielle Savard, Ormeaux ... 90
Jacqueline Michaud, Col. Thé. . 95
Lucille Dupras, Col. Thévenet . 94
Marguerite Carrobourg, Col. Thé 92
Stella Bélisle, Col. Thévenet .. 91
Eva Laverdière, Col. Thévenet . 90
Marguerite Bellefeuille, C. Thé. 90
Clotilde Lavoie, Col. Thévenet . 90
Doria Bouvier, Collège Thévenet 88
Cécile Lacasse, Collège Thévenet 88

GRADE VII

Léona L'Ecuyer, Battleford ... 93
Julien de Wulf, Gravelbourg .. 90
Bibiane Joubert, Prince-Albert . 80
Cécile Bachand, Gravelbourg .. 82
Alice Fournier, Prince-Albert . 81
Rodolphe Longpré, Jack Fish ê 81
Cécile Willett, Vonda ........ 82
Paul Lavoie, Jack Fish ....... 80
Julia Gérard, Jack Fish ...... 79
Marie Brassard, Ormeaux .... 80
Emile Lafrenière, P.-Albert .. 80
Henriette Longpré, P.-Albert . 81
Henriette Longpré, P.-Albert .. 81
Anita Coupal, Montmartre .... 82
Jeanne d'Arc Chenard ,Lac-Pel. 86
Paul Perron, Lac Pelletier ... 82
Henri Blais, Debden .......... 75
Hector Brunet, Debden ....... 73
Robert Lajeunesse, Debden ... 82
Alma Belair, Debden ......... 76
Marie Rose Lajeunesse, Debden 81
Georgette Ruel, Deden ........ 77
Rita Landry, Ponteix ......... 97
Léonie Lacoursière, Ponteix . 88
Julienne Lallier, Ponteix ..... 70
Laurienne Mondor, W.-Bunch .. 78
Lina Gaudry, Willow-Bunch .. 70
Honore Ferraton, Willow-Bunch 72
Madonna Legris, Laflèche .... 96
Nellie Morin, Laflèche ....... 84
Helene Brunelle, Laflèche .... 82
Jeannette Burlinguette, Laflèche 82
Clement Lagassé, Laflèche .... 80
Thérèse Carignan, Laflèche .... 78
Cécile Crépeau, Col. Thévenet . 93
Rolande Audette, Col. Thévenet 88
Eugénie Beaubien, Col. Thévenet 85
Marguerite Dumas, Col. Thévenet 84
Irène Smith, Col. Thévenet ... 81
Ethel Lemyre, Col. Thévenet .. 80
Irène Coots, Col. Thévenet .. 80
Audrey Atkins, Col. Thévenet . 78
Raymond Laverdière Col. Thé. 74
Marie-Anne Boisselle ......... 79
Gérald Northrup, Col. Thévenet 73
Elise Beauchesne, Col. Thévenet 80
Omer Gagnon, Col. Thévenet .. 78
Gabrielle Verhelst, Col. Thévenet 75
Régina Lagassé, Col. Thévenet 75
Laura Huyghebaert, Col. Thé. . 69
Elnora Bourassa, Col. Thévenet 65

GRADE VI

Léona Pajot, Biggar .......... 97
Emile Hamon, Ecole Aussaut . 95
Fernande Painchaud, P.-Albert 80
Irène Brulotte, Prince-Albert . 80
Thérèse Ménard, P.-Albert ... 80
Gertrude Turcotte, P.-Albert .. 78
Léo Lehomeller, Mattis ....... 75
George Croteau, Mattis ....... 73
Berthe Croteau, Mattis 78
Théodore Croteau, Mattis ...... 75
Bernadette Beaulieu, Montmartre 87
Léonard Morin, Ferland ...... 85
Annette Guedo, P.-Albert ..... 76
Liliane Brulotte, P.-Albert ... 77
Rosario Morin, Ecole Survivance 78
Léonard Morin E. Survivance .. 79
Jacques Jaspar, Prince-Albert . 78
Georges Guedo, P.-Albert ..... 61
André Savard, P.-Albert ...... 63
Léo Fortier, PrinceAlbert .... 64
Thérèse Côté, Ponteix ........ 78
Maurice Lacoursière, Ponteix . 73
Anna Luron, Ponteix ........ 70
Jeanne d'Arc Beaudoin, Ponteix 66
Jeanne Hébert, Ponteix ....... 90
Alberte Lacoursière, Ponteix .. 94
Rachel Lacoursière, Ponteix .. 83
Thérèse Van Slslande, Ponteix 86
Cécile Hébert, Ponteix ....... 82
Jeannette Paquette ,Ponteix ... 82
Denise Duperreault, W.-Bunch . 96
Claire Lapointe, W.-Bunch .... 91
Elizabeth Gaudry, W.-Bunch .. 90
Irène Noel, Willow-Bunch .... 90
Jeanne Poirier, Willow-Bunch . 90
Béatrice Bellefleur, W.-Bunch . 89
Adeline Beausoleil, W.-Bunch . 89
Estelle Legaré, Willow-Bunch . 88
Annette Provost, Willow-Bunch 85
Palmyre Provost, Willow-Bunchê85
Estelle Provost, Willow-Bunch . 85
Annette Sylvestre, W.-Bunch .. 84
Jeanne Cantin, Laflèche ..... 85
Jeanne Bourdy, Laflèche ..... 80
Marguerite Dumelu, Laflèche . 80
Catherine Darby, Laflèche .... 78
Albert Verhelst, Laflèche ..... 70
Ione Tétreault, Gravelbourg .. 95
Laurette Dion, Gravelbourg ... 94
Lucienne Beauchesne, Gravel. . 90
Thérèse Therrien, Gravelbourg 86
Alice Lafrenière, Gravelbourg 85
Youville L'Heureux, Gravel. ... 83
Wilfrid Houle, Gravelbourg .. 80
Marie Ange Lizée, Gravelbourg 72
Gisèle Martel Gravelbourg ..... 70
Marguerite Larrabée, Gravel. .. 60
Vera Atkins, Gravelbourg ..... 50

GRADE V

Albert Beauregard, Gravelbourg 91
Denise L'espérance, Gravel. .. 90
Eliane Beaubien, Gravelbourg . 87
Laurette Amyot, Gravelbourg . 87
Marie Anne Gauthier ,Gravel. . 85
Marcelin Cardinal, Gravelbourg 82
Ferdinand Geres, Gravelbourg 82
Helen Cummings, Gravelbourg. 82
Antonin Duhamel, Gravelbourg 80
Irène Baril, Gravelbourg ..... 80
Jeanne Beauregard, Gravelbourg 80
Geneviève Bouvier, Gravelbourg 80
Délia Charbonneau, Gravelbourg 78
Lucienne Pilon, Gravelbourg . 78
Germaine Bellefeuille, Gravel. . 78
Wadell Thorson, Gravelbourg . 75
Imelda Leblanc, Gravelbourg . 75
Ena Beauchesne, Gravelbourg . 70
Antoinette Savard, Ormeaux .. 91
René Savard, Ormeaux ....... 87
Marie Rose Gagné, Debden ... 88
Simonne Gaudreault, Debden .. 84
Laurent Bryold, Debden ...... 80
Bertha Deschamps, Lac Pelle. . 90
Bertha Collignan, Lac Pelletier 88
Edithe Gagnier, Prince-Albert . 75
Pierre Dumas, Prince-Albert .. 70
Elizabeth Dumas, Prince-Albert 76
Bella Lafrenière, Prince-Albert 81
Myrella Gassot, Prince-Albert . 80
Jean Boudreault, Ormeaux .... 81
Elva Ross, Gravelbourg ...... 82
Roger Bachand, Gravelbourg . 73
André Norbert, Gravelbourg .. 74
Joffre Ross, Gravelbourg ..... 71
Thérèse Brisebois, Ferland ... 76
Alfreda Morin, Ferland ....... 76
Odile Lapointe, Spiritwood .. 76
Albertine Blanchette, Spiritwood 74
Hermine Bergeron, Spiritwood 73
Irène Lamy, Mattes, ......... 72
Germaine Pouliot, Mattes ..... 73
Robert Sevigny, Mattes ....... 75
Fernand Lajeunesse, Debden .. 71
Albert Charpentier, Ormeaux . 78
Béatrice Bertrand, Debden ... 76
Alice Racine, Debden ........ 74
Lucien Chalifour, Debden ... 77
Thérèse Brisebois, Ferland .... 85
Alfreda Morin, Ferland ...... 84
Florence Brulé, St-Hubert .... 73
Rodolphe Théoret, Bellevue .. 80
Suzanne Morin, Ponteix ...... 90
Robert Gagnon, Ponteix ...... 85
Rose-May Mercier, Ponteix .... 82
Thérèse Beaudoin, Ponteix ... 80
Simonne Luron, Ponteix ..... 80
Emilia Dumont, Ponteix ...... 55
Cécile Noel, Willow-Bunch ... 90
Yvonne Legaré, Willow-Bunch . 89
Estelle Rainville, Willow-Bunch 88
Laurien Mondor, Willow-Bunch 85
Germaine O'Shaughnessy, Mont. 85
Omer Forunier, Montmartre .. 71
Antoine Perron, Montmartre . 75
Noella Perron, Montmartre ... 73
Dosithé Coupal, Montmartre .. 78
Liliane Goulet, Montmartre ... 82
Letitia Fournier, Montmartre . 80
Mary Anne Keene, Montmartre 74
Renald Savard, Debden ...... 72
Joseph Vachon, Debden ....... 74
Alcide Short, Debden ........ 82
Lina Racine, Debden ......... 91
Elizabeth Labrecque, Debden .. 87
Philippe Labrecque, Debden .. 87
Léo Brunet, Debden ......... 80
Thérèse Lajeunesse, Debden ... 74
Léo Bryold, Debden .......... 71
Rolland Chalifour, Debden .... 67
Henriette Ruel, Debden ...... 89
Claire Savard, Debden ...... 79
Antoinette Vachon, Debden ... 72
Dominique Labrecque, Debden . 70
Noella Demers, Debden ....... 90
Omer Blais, Debden ......... 81
Alfred Fortin, Biggar ........ 91
Hervé Saint-Jean, Biggar ..... 90
Hélène Lartu, Biggar ....... 89
Marcille Lortu, Biggar ....... 91
Réal Dufour, Ormeaux ........ 90
Isabelle Rhéaume, Ormeaux ... 84
Cécile Sylvestre, Bellegarde ... 92
Maurice George, Bellegarde ... 83
Marie Roussel, Bellegarde .... 80
Jeanne Brassard, Ormeaux ... 89
Gilbert Hamon, Gravelbourg .. 89
Ernest Ross, Gravelbourg .... 87
Philip Belisle, Gravelbourg ... 73
Jeanne Rousseau, Prince-Albert 86
Estelle Bachand, Prince-Albert 91
Simonne Bourdy, P.-Albert ... 91
Elsie Verhelst, Laflèche ...... 80
Jeanne Beaudoin, Laflèche .... 80
Willard Vick, Laflèche ....... 75

GRADE IV

Cécile Martel, Gravelbourg ... 95
Pauline Juneau, Gravelbourg .. 93
Jeanne Crépeau, Gravelbourg . 90
Madeleine Bourgeois, Gravel. .. 91
Gilberte Lizée, Gravelbaurg .. 90
Lucille Larivière, Gravelbourg. 89
Rita Carrobourg, Gravelbourg . 88
Simonne Mailhot, Gravelbourg . 87
Eléonore Aussant, Gravelbourg 86
Irène Cardinal, Gravelbourg .. 85
Florence Gratton, Gravelbourg . 84
Hervé Dion, Gravelbourg ..... 82
Alice Pinsonneault, Gravelbourg 80
Rose-Mary Larivière, Gravel. .. 80
Edouard Gauthier .......... 79
Alice Northrup, Gravelbourg .. 78
Blanche Northrup, Gravelbourg 76
Maud Neita, Gravelbourg ...... 75
Majorie Atkins, Gravelbourg .. 75
Laurette Piché, Gravelbourg .. 75
Gérald Doutre, Gravelbourg ... 70
Léo Saulnier, Gravelbourg .... 69
Elie Bachelu, Laflèche ....... 94
Eva Beaudoin, Laflèche ...... 90
Alice Rivard, Laflèche ....... 86
Alice Lizée, Laflèch e........ 85
Sylvia Cloutier, Laflèche ..... 85
Pauline Campeau, Laflèche ... 85
Germaine Beaudoin, Laflèche .. 84
Yvonne Lagassé, Laflèche .... 82
Laurent Lizée, Laflèche ...... 82
Dolores Bourassa, Laflèche ... 76
Ruth Brunelle, Laflèche ..... 75
Rémi Poirier, Laflèche ....... 75
Rosario Beaudoin, Laflèche ... 75
Annette Périgny, Laflèche .... 70
Lucien Gobeille, Laflèche .... 70
Noella Nobert, Laflèche ...... 70
Thérèse Piché, Laflèche ...... 70
Germaine Gervais, Laflèche ... 70
Marguerite L'Heüreux, Jack Fish 82
Laurent Flick, St-Hubert ...... 76
Maria Smeets, St-Hubert ..... 80
Gérard Chenard, Lac Pelletier . 85
Louis Des Champs, L. Pelletier 87
Simonne Lapointe, Spiritwood . 68
Ernest Paquin Lac Pelletier .. 82
Lionel Blais, Spiritwood ...... 82
Raymond Baillargeon, Jack Fish 76
[illegible]ppe, Jack Fish, ... 73
Lucile Gauthier, Mattes ....... 71
Juliette Pouliot, Mattes ...... 67
Cécile Croteau, Mattes ....... 76
Ubald Lajeunesse, Debden .... 75
Gérard Gaudreault, Debden .. 71
Adrien Bertrand, Debden .... 68
Marie Jeanne Pépin, Debden .. 83
René Lahomller, Mattes ..... 80
Hélène Chabot, Zenon Park ... 84
Blanche Marchildon, Zénon Park 80
Denise Petit, Bellegarde ...... 90
Omer Sylvestre, Bellegarde ... 75
Alcide Sylvestre, Bellegarde .. 74
Gérard George, Bellegarde .... 70
Clotilde Paulhus, Bellegarde .. 71
Simonne Roussel, Bellegarde .. 70
Denise Duval, Bellevue ....... 70
Imelda, Frappier, Debden .... 71
Emile Vachon, Debden ....... 79
Jeanne Côté, Ponteix ......... 84
Madeleine Beaudoin, Ponteix .. 80
Marie Tanter, Ponteix ....... 80
Anne Aimée Valvourt, Ponteix . 80
Hélène Tanter, Ponteix ....... 78
Cécile Mercier, Ponteix ...... 75

GRADE III

Urbain Brulé, St-Hubert ...... 76
Thérèse Boutin, St-Hubert ..... 77
René Paquin, St-Hubert ...... 74
Jacqueline Lebel, Debden .... 71
Jeanne Bryold, Debden ....... 78
Marie Gaudreault, Debden .... 78
Emile Belcourt, Debden ....... 81
Marie Ieola Short, Debden .... 80
André Savard, Debden ....... 79
Estelle Bryold, Debden ....... 86
Laura Riguedelle, Debden .... 83
Roland Gagné, Debden ....... 80
Jeannette St-Georges, Debden .. 83
Léo Paul Belair, Debden ...... 80
Jeannette Chalifour, Debden .. 81
Blanche Paquette, Debden .... 85
Cécile Ruel, Debden .......... 87
Elise Riguedelle, Debden ..... 81
Léo Bilodeau, Debden ........ 82
Bruno Lehomller, Debden .... 71
Florence Marchildon, Debden . 70
Albert Roussel, Bellegarde ..... 73
Lucienne Perreault, Bellegarde 71
Joseph Perreaux, Bellegarde .. 68
Marie Rose Buissé, Bellegarde . 65
Marie Brisebois, Bellegarde ... 73
Ida Moreau, Bellegarde ...... 76
Alphonse George, Bellegarde .. 70
Simonne Brassard, Ormeaux . 72
René Deschamps, Lac Pelletier 65
Emma Perron, Lac Pelletier .. 74
Pierre Kerviche, Ponteix ...... 78
Lise Lacoursière, Ponteix .... 75
Desiré Therrien, Ponteix ..... 68
Jean Marie Gagnon, Ponteix ... 68
Jeanne d'Arc Hust, Ponteix .. 60
Eveline Savard, Ormeaux ..... 80
Aline Gaudet, Bellevue ....... 90
Félix Pelletier, Bellevue ...... 82
Jean Duval, Pelletier ........ 85
Marie Ange Gaudet, Bellevue .. 87
Alban Gaudet, Bellevue ...... 84

FEUILLETON

# L'Enfant Gâtée

PAR MARGUERITE LEVRAY

**Publication autorisée par la MAISON MAME, Mame, Tours, France.**

(Suite)

Geneviève céda complaisamment et se hâta de descendre. Georgina la suivit, son estomac criait famine. Aussi oublia-t-elle de se récrier quand Geneviève lui dit :

"Nanon est en train de faire la salle à manger. Pour aujourd'hui tu déjeuneras dans la cuisine."

D'ailleurs cette cuisine, avec ses carreaux rouges bien lavés, ses casseroles brillantes comme de l'or et ses fourneaux dont la propreté eût provoqué l'admiration d'une ménagère hollandaise, lui sembla une salle à manger à peu près acceptable. Elle s'assit au bout de la table que Geneviève avait couverte d'une nappe blanche, et attaqua son déjeuner d'un air assez maussade. Geneviève avait disparu, mais Claire vint s'asseoir près d'elle.

"C'est une drôle de maison, dit Georgina. On s'y lève en même temps que le soleil, on y mange sur la table des domestiques, et le chocolat est servi dans un vilain bol. Chez nous, j'avais une jolie tasse et la chocolatière était d'argent.

—Ça ne rendait pas le déjeuner meilleur, je pense, répondit Claire. Dépêche-toi, nous irons retrouver les autres.

—Ou sont-ils les autres ?

—Dans les vignes. Les vendanges ne sont pas terminés. Tu n'en savais rien, parce que les travaux ont été suspendus hier, en l'honneur de mon oncle et de ma tante.

—Est-ce que tes frères travaillent comme les ouvriers ? interrogea Georgina avec un sourire dédaigneux.

—Joseph, oui ; les autres vendangent pour s'amuser. Tu verras comme on rit de bon coeur. Tout le monde est parti de bonne heure; il ne reste à la maison que maman, Geneviève et moi.

—Pourquoi êtes-vous restées ?

—Maman et Geneviève s'occupent des petits et du ménage, car tous nos domestiques sont dans les vignes, excepté notre vieille Nanon. Moi, je voulais... je pensais..."

Claire hésita, rougit, regarda tendrement Georgina, et soudain lui jetant un bras autour du cou :

"Vois-tu, petite cousine, je me disais que tu aurais sans doute du chagrin, que tu pleurerais peut-être, et j'ai demandé la permission de rester pour te consoler. Va, je te comprends bien : j'aurais tant, tant de peine s'il me fallait quitter papa et maman !"

Georgina baissa la tête. Depuis son réveil, livrée à ses pensées de révolte, elle n'avait accordé à ses parents qu'un souvenir mêlé de colère. En cet instant, l'image de sa mère, si tendre, si indulgente, passa devant elle. Son coeur se gonfla, elle bégaya :

"Oh ! maman ! maman !"

Et de grosses larmes roulèrent sur ses joues.

"Que je suis sotte ! s'écria Claire. Je cherche à te consoler, et je te fais pleurer. Veux-tu que nous récitions un *Souvenez-vous* pour obtenir à tes parents la grâce d'un bon voyage ?

—Je ne demande pas mieux. Précisément j'ai oublié ma prière.

—Oublié ta prière ! C'est bien étonnant.

—Mais non, ça m'arrive souvent."

Les deux cousines s'agenouillèrent. Claire commença, avec une ferveur d'ange, la belle prière de saint Bernard. Georgina répondit : "Ainsi soit-il", et fit à la hâte le signe de la croix.

"Je vais avertir maman", dit Claire.

Elle sortit et revint en courant ; puis s'étant coiffées de larges chapeaux de paille, les petites filles s'en allèrent. Claire guidait sa compagne dans de jolis chemins verts. Ces sentiers montaient, montaient toujours, les vignobles se trouvant sur les hauteurs.

Georgina commençait à se plaindre de la fatigue et essuyait de temps en temps son front couvert de sueur.

Enfinn, elles aperçurent les vendangeurs et hâtèrent le pas. Henri, les ayant vues le premier, lança son chapeau en l'air pour les saluer.

"Bravo ! les jeunes recrues, cria-t-il. Vous arrivez un peu tard, mais c'est égal : il y a encore du travail pour vous.

—Veux-tu un panier et des ciseaux, Clairette ? demanda Marthe.

—Certainement, et Georgina aussi."

Georgina accepta les ciseaux et se plaça près d'un gros cep. D'abord ce jeu lui sembla très amusant, mais des insectes coururent sur sa robe et lui firent pousser des cris d'effroi, puis des grains très mûrs s'écrasèrent entre ses doigts, lui laissant des taches rouges et gluantes. Pour comble de malchance, Henri vint rôder autour d'elle.

"Tu as cueilli tout cela, s'écria le malin garçon. Mes sincères compliments, ma chère ! En continuant de la sorte jusqu'à la nuit, tu auras bien une trentaine de raisins dans ton panier.

—Je n'en aurai pas un", répliqua-t-elle avec colère.

D'un geste prompt comme l'éclair, elle avait renversé le panier sur le sol, et son pied nerveux foulait les lourdes grappes, les transformant en une bouillie noirâtre.

Surpris et presque effrayé de cette violence à laquelle il ne s'était pas attendu, Henri ne trouva pas un mot ; mais une main se posa sur l'épaule de Georgina, celle de Bernard.

"Que vous ont fait ces pauvres raisins, dit-il, et pourquoi les punissez-vous de la plaisanterie d'Henri, petite cousine ?

—Je n'ai pas besoin de vos observations et je ne suis pas votre cousine, Monsieur", fit-elle en se redressant avec hauteur.

Un sourire ironique se dessina sur les lèvres du jeune homme.

"Daignez me pardonner, Mademoiselle, reprit-il en s'inclinant profondément. Je pensais, dans mon ignorance, que les cousins de nos cousins sont un peu nos cousins. C'était une sottise, je le vois bien. Soyez certaine que je m'en souviendrai, car je tiens beaucoup, moi, à profiter des observations qui me sont adressées."

Il lui fit de nouveau un grand salut et s'en alla gravement. Georgina le suivit d'un oeil plein de dépit. Avec quel sans-gêne il s'était moqué d'elle ! Et combien elle s'était sentie tout à coup honteuse de sa colère sous son regard perçant et railleur ! Elle avait beau se répéter :

"Ce grand garçon est un insolent, je le déteste",

Elle n'en était pas moins mécontente d'elle-même.

*(A suivre.)*

*EDUCATION*

# Autour du nouveau programme d'étude

## PRELIMINAIRES

Durant la dernière semaine d'avril, 28 et 29 s'est tenue, à Régina, une Conférence sur le nouveau programme d'études.

Les journaux de la Province ont parlé à maintes reprises de ce nouveau programme d'études sous la rubrique: "The New Curriculum". Ils avaient annoncé la Conférence. Depuis, ils en ont publié divers comptes rendus. Pour rafraichir la mémoire de nos lecteurs, résumons l'histoire, à date, et les circonstances qui ont entouré l'élaboration de ce nouveau programme.

Avec l'arrivée du Dr Anderson au pouvoir, il était évident que la Province allait s'engager dans une voie d'amélioration des méthodes éducationnelles jusqu'ici en usage.

Depuis environ 1890, jusqu'en 1924, date à laquelle il se lança dans la politique active, notre premier-ministre actuel s'était dépensé exclusivement dans le domaine de l'éducation, soit comme instituteur, soit comme inspecteur, soit comme directeur de l'Education parmi les "New Canadians". Ce fut sans doute son volume, "Education of the New Canadian" qui lui valut ce poste. Nous aurons peut-être, plus tard, l'occasion de parler de cet ouvrage et de montrer que toute la politique "andersonienne" vis-à-vis des Catholiques et des Canadiens-français s'y trouve en germe.

De par son passé, donc, l'Honorable premier ministre a acquis le droit de parler en connaissance de cause sur la question d'éducation. Je dirai plus. Si, dans ce domaine, quelque chose lui paraît défectueux, ou tout au moins susceptible de quelque amélioration, il est de son devoir d'agir.

Cela, il l'a compris. Et c'est sous son initiative que fut élaboré un remaniement complet du programme d'études.

Sous son initiative, dis-je. Car le Dr Anderson ne s'est point prévalu de sa compétence en la matière pour accomplir seul cette immense tâche. Les professeurs d'écoles normales, les inspecteurs et quelques instituteurs de choix furent mobilisés à cet effet. De plus, on crut sage de lancer une invitation à tous ceux qu'intéressent les problèmes d'éducation dans l'épreuve de la discussion, et de la critique.

Un tel travail, mené tant de sérieux par des hommes de profession, aboutira donc nécessairement à la création d'un programme d'études parfait, au moins dans le sens relatif du mot?

Hélas, non! Ce nouveau programme pèche par la base.

L'agencement, la distribution nouvelle des matières et les méthodes modernes qui le caractérisent comportent sans doute une belle réussite péragogique. Mais la pédagogie, science et art de l'éducation, ne vaut que rattachée à des principes solides.

Principes immédiats qui lui sont propres, soit en qualité de science: elle doit se conformer aux règles logiques qui régissent toute science; 2, soit en qualité de science spéciale de l'éducation: ses règles sont alors ceux de la psychologie expérimentale surtout.

Principes éloignés qui plongent leurs racines dans la nature même des éléments qui la constituent, par exemple, l'enfant, homme de demain; créature raisonnable créée par Dieu pour le bonheur éternel. A eux se subordonnent nécessairement les principes immédiats.

Or, si le nouveau programme obéit, en règle générale, aux principes immédiats les plus concrets de la pédagogie, c'est-à-dire, s'il s'adapte aux données modernes de l'expérience, il néglige totalement de considérer et de faire entrer en ligne de compte les principes plus élevés qui dépassent le monde sensible. Ou bien il érige les principes immédiats en principes derniers. Voilà pourquoi, sans doute, il obscurcit, comme à dessein, sa définition du but de l'éducation.

C'est tout cela que nous voulons expliquer et démontrer dans la série d'études que nous entreprenons aujourd'hui. Le lecteur trouvera peut-être que ces lignes sont trop abstraites. Cela provient de ce que nous avons voulu résumer. Dans la suite, nous nous efforcerons de concrétiser davantage.

Aucun sentiment d'animosité envers le Département de l'Education n'entre dans notre coeur. Nous rendons hommage à son désir sincère d'améliorer notre système éducationnel et au zèle dont il fait preuve. Mais la vérité, une à travers les changements et bouleversements du monde, a des droits. Son tout premier droit, c'est de s'irradier pour éclairer les esprits qu'obscurcit l'ignorance et que déroute l'erreur. Et la vérité, nous sommes sûrs de la posséder. Car nous avons pour nous l'autorité infaillible de Dieu, à nous transmise par le Vicaire du Christ. Nous avons aussi la splendeur persuasive de la philosophie scolastique, la seule qui ait subi, indemne, l'épreuve du temps, précisément parce que, seule, elle répond à l'exigence humaine qui est de connaitre le vrai.

De tout ce qui a été publié jusqu'ici sur le nouveau programme, nous retiendrons surtout l'article du Dr J. S. Huff, paru dans le "Star Phoenix" du 22 avril. Cet article semble être la déclaration de principes du Département. Nous serons ainsi plus certains de saisir le véritable esprit du nouveau programme que si nous acceptions les comptes rendus, parfois erronés des journaux. La mémoire de ceux qui ont assisté à la Conférence peut aussi faire défaut.

Rien ne nous empêchera, cependant, d'expliquer certains passages de l'article du Dr Huff par les déclarations faites par lui-même, par l'honorable premier-ministre ou par d'autres orateurs à la Conférence des 28 et 29 avril. Nous pourrons aussi citer l'enseignement, soit écrit, soit oral, des écoles normales de notre province. Car tout cela se coordonne pour indiquer l'esprit des directives officielles en matière d'éducation.

### Le plan de ces études

Nous entrerons dans le vif de la question dès notre prochain article; auparavant, il nous semble nécessaire de tracer un bref aperçu des études que nous nous proposons de présenter au lecteur. Et c'est ce que nous allons tenter présentement.

Une expression familière au Dr Huff, comme d'ailleurs au Dr Betts auteur de "Social Principles of Education", le manuel de l'Ecole Normale de Saskatoon, est celle de "educative process — processus educatif".

Pourquoi ne point partir d'une définition, la plus exacte possible, de cette expression, pour en déduire tout le plan de ces études? Cela semble désirable. Car une définition éclaire la marche, même si on ne l'accepte qu'hypothétiquement, c'est-à-dire à condition d'être prouvée plus tard. De plus, pour discuter les idées d'un autre, il n'est pas mauvais de pénétrer au sein de la terminologie qu'il emploie pour les exprimer.

Or, il semble que le "processus educatif" peut se définir de la sorte: "l'ensemble vivant et harmonieux des procédés par lequel l'enfant se forme à réaliser en lui-même l'idéal humain".

Trois éléments le constituent donc: l'idéal humain, l'enfant, les procédés.

L'idéal humain, c'est le but à atteindre. But ultime, raison suffisante de tous les buts subsidiaires. Cet idéal humain s'impose de par la nature de l'homme, de par sa condition de créature, donc, mais de créature qui tend essentiellement à une perfection qui, seule, lui donnera le bonheur dont elle a soif. La Révélation, qui est un fait dont on ne peut faire abstraction en matière d'éducation, enseigne que ce bonheur, c'est la possession même de Dieu. Par conséquent, toute autre fin assignée à l'éducation et qui ne se rapporte pas à celle-la est vide de sens.

L'enfant, c'est le sujet qu'il faut former, préparer actuellement à la réalisation de cet idéal. Or, l'enfant possède, à l'état latent en quelque sorte, des facultés de trois ordres: ordre physique, ordre intellectuel, ordro moral. Et chaque ordre a des manifestations particulières. Et c'est par le développement harmonieux, ordonné, de toutes ses facultés qu'on le formera à réaliser l'idéal humain.

Les procédés, ce sont les moyens, mis à la disposition de l'éducateur et de l'enfant tout à la fois, de formation dans le but indiqué. Leur valeur dépend en tout premier lieu de l'idéal humain à réaliser, valeur d'essence. Elle émane aussi de l'étude entière de l'enfant, des circonstances dans lesquelles il se trouve, valeur d'adaptation.

Avec la grâce de Dieu, nous essayerons, dans la suite, de compléter, de justifier, de développer ces quelques idées, conformes, nous semble-t-il, à celles que S.S. Pie XI a lumineusement exposées dans sa Charte de l'Education Chrétienne, l'Encyclique du 31 décembre 1929.

JUVENIS.

# Le Christ-Roi acclamé chez les communistes

**Un groupe de jeunes ouvriers catholiques vont offrir la discussion aux communistes. — Le jeune Latrémouille réussit à se faire entendre. — Habiles interruptions et habiles réponses. — Cris de :"A bas le Communisme!" — Bagarre en règle. — Le drapeau est arraché et foulé aux pieds. — Arrestation du jeune Latrémouille, qui est immédiatement relâché, la plainte étant insuffisante.**

## LUTTE CONTRE LE BLASPHEME

Montréal. — L'extraordinaire audace du jeune Latrémouille à la réunion du chef communiste à Montréal, a été suivi d'une autre rencontre non moins glorieuse pour les jeunes ouvriers qui se sont rendus en bon nombre pour aider celui qui avait dit: "Je suis prêt à tout pour que cesse ici les blasphèmes qui se répètent..."

Ils étaient une cinquantaine, tous jeunes ouvriers de 17 à 25 ans et tous voulant que le Christ-Roi soit acclamé encore une fois et avec plus de force encore chez les communistes eux-mêmes. Avec l'ardeur de leur 20 ans ils exigèrent la parole pour leur jeune chef qui réussit à dire malgré les protestations communistes des vérités qui furent longuement applaudies et soulignées par les cris de Vive le Christ-Roi! Vive Jésus-Ouvrier! qui se firent entendre durant plusieurs minutes. Ils étaient superbes à voir ces jeunes travailleurs dans leur profession de foi.

D'habiles interruptions furent faites et de non moins heureuses réponses par ces jeunes. "Ah, vous ne croyez pas en Dieu? La marmite que vous avez chez vous, pouvez-vous entrer dedans? Non. Il semble bien que l'idée de Dieu ne peut pas plus entrer dans votre tête que vous dans la marmite"...

"Vous blasprémez Dieu parce que vous êtes sans travail... Priez le donc plutôt et vous verrez...!"

Les cris enthousiastes des jeunes bouleversent l'assemblée et tout à coup se lance le cri: "A bas le communisme! et le grand drapeau communiste avec la rapidité de l'éclair est arraché, déchiré, foulé aux pieds... Une bagarre en règle s'engage et la police en grand nombre essaie de mettre l'ordre. Les communistes Godin et Lacombe réclament l'arrestation du jeune Latrémouille et de quelques une de ses compagnons pour avoir arraché le drapeau. Ces derniers sont conduits au poste et leur réclamation jugée nulle et insuffisante.

Avant de quitter la salle Monsieur Latrémouille fait entendre ces fières paroles: Messieurs si nous faisons la guerre à vos idées communistes, nous demeurons vos frères en Jésus-Christ. Lui, vous le blasphémez; en ce faisant vous nous vous portez votre haine sur nous outragez; vous le haissez et ainsi mais nous vous aimons, et personne plus que nous veut votre bonheur..."

Nouveaux cris et nouveaux chahuts. Les communistes sont lamentablement humiliés. L'ordre n'est établi qu'à coups de baton que les communistes seuls enrégistrent et le sang coule.

Et une seconde victoire est remportée.

—— x ——

## AU CONGRES DE DUBLIN

### On attend un million de pèlerins aux fêtes eucharistiques de 1932 — Facilités de logement.

Dublin, Etat libre d'Irlande. — Le comité d'organisation du congrès eucharistique, qui aura lieu dans cette ville, en juin 1932, vient de publier les informations suivantes, au sujet du congrès: On prévoit qu'un milion de pèlerins de toutes les parties du monde assisteront à la grand'messe en plein air qui sera célébrée dans le parc Phoenix; déjà le logement de 100,000 pèlerins est assuré dans des hôtels et des maisons particulières. Des milliers de pèlerins logeront à bord de paquebots transatlantiques amarrés à Dulaochaire. Une quête faite récemment pour le paiement des dépenses du congrès a produit près de $400,000; les décorations et les illuminations seront très abondantes.

—— x ——

## PIE XI ET LA RADIO

Cité du Vatican. — Le pape vient de commander un nombre considérable d'appareils radio-récepteurs pour les envoyer à tous les représentants diplomatiques du Saint-Siège à l'étranger, ainsi qu'à tous cardinaux-archevêques.

—— x ——

## APOSTOLAT DE LA PRIERE ET LIGUE DU SACRE COEUR.

### Intention générale bénie par le Saint-Père pour le mois de mai

*L'APOSTOLAT DES GENS DE MER*

Une des classes de la société, la moins privilégiée au point de vue religieux, c'est, personne ne le conteste, celle des marins. Loin du foyer où ils ont laissé une femme et des enfants tendrement aimés, les soutenaient de leurs bons exemples, que le courage, d'énergie morale ne leur faut-il pas, aux heures de lassitude, pour éviter les mauvaises conversations, pour repousser les exemples pernicieux. Sur mer, souvent pas d'oratoires, pas de prêtres, pas d'Eucharistie.

Le coeur de notre Souverain Pontife s'est ému, il lui a semblé entendre la voix de Jésus, s'écriant du fond des tabernacles, du monde entier: "J'ai pitié de la multitude des marins privés de tant de moyens nécessaires au salut." Voilà pourquoi, en ce beau mois de mai, consacré à la sainte Vierge, si souvent saluée dans la liturgie sous le titre de "Marie, étoile de la mer", le Pape demande aux associés de l'Apostolat de la Prière d'offrir leurs prières, leurs sacrifices et leurs bonnes oeuvres pour la préservation morale et physique des marins.

*Intention missionnaire*
Les vocations missionnaires

—— x ——

## PRIERE

### Pour le respect du dimanche

O Saint curé d'Ars, vous qui, par les prières, les luttes et les pénitences que vous avez offertes pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, avez, en peu de temps, fait disparaitre de votre paroisse le travail du dimanche, obtenez-nous du Sacré-Coeur de Jésus, par vos mérites et votre puissante intercession de faire cesser ce fléau dans notre pays. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

# Fusion des provinces de l'Ouest

**Le "Regina Leader" suggère qu'elles soient réunies sous un gouvernement unique, par mesure d'économie — Mais du point de vue politique, la chose est impossible.**

Ottawa. — Les provinces de l'Ouest traversent actuellement une crise déplorable dont on parle tous les jours en Chambre et dont les journaux des principales villes des prairies nous entretiennent. Ils recommandent de temps à autre des solutions dont quelques-unes dépassent en hardiesse tout ce que l'on avait suggéré jusqu'ici.

Le 'Regina Leader" vient de suggérer que les trois provinces de l'Ouest se fusionnent et ne forment qu'une vaste province sous un gouvernement unique. Cette proposition est peut-être nouvelle pour l'Ouest, mais ont avait déjà parlé d'un semblable projet pour les provinces maritimes dont les finances ne sont guère florissantes.

La recommandation est hardie, comme nous le disions tout à l'heure, mais elle ne répugne pas. En effet, les populations conjointes des trois provinces de l'Ouest ne s'élèvent guère qu'à plus de 2,000,000 d'habitants, ce qui est moindre que la population de la province de Québec et beaucoup au-dessous de celle de la province d'Ontario. Au point de vue de la population, il n'y aurait donc pas d'inconvénient.

## Quelques détails

La province d'Alberta, avec une population de 646,000 habitants, a une législature qui coûte aux contribuables une somme de $197,250, soit tout près de $200,000.

La province de la Saskatchewan a, de son côté, une population de 866,700 habitants et elle dépense pour sa législature une somme de $199,150.

Le Manitoba a, d'autre part, une population de 663,000 habitants et sa législature coûte au trésor provincial une somme de $188,000.

La thèse du "Regina Leader" s'appuie donc sur des faits indéniables. Il poursuit son étude de cette façon: les dépenses de l'Alberta pour fins administratives provinciales sont de 30 sous; en Saskatchewan elles sont de 23 sous et au Manitoba de 28 sous.

## Recommandation saine

Si l'on se place au point de vue politique, le projet n'a pas beaucoup de chances de réussir. Les conflits d'ordre politique, au Canada, et surtout depuis quelques années, semblent irréductibles. Ce sont eux qui ont creusé des fosses profondes entre les provinces.

Sans doute les intérêts politiques s'insurgeront contre l'idée. Moins qu'on le pense cependant. Depuis quelque temps, on sent que les trois provinces de l'Ouest se resserrent l'une contre l'autre. Leur vie commune est en danger. Le problème du blé les affecte toutes trois également. Une province se fait-elle représenter à Ottawa que les deux autres emboitent le pas et suivent l'exemple. Pas une conférence d'une province avec le fédéral à laquelle les deux autres ne participent pas. Toutes trois réclament les mêmes traitements de faveur du fédéral.

Aussi, dans les prairies, le facteur politique disparait-il rapidement sous l'influence du facteur économique. C'est la grande idée qui mène le monde aujourd'hui. C'est elle qui provoque les changements profonds qui surviennent en Europe, soit sous forme de traités politiques, soit encore sous forme d'unions douanières, comme celle qui vient d'être signée entre l'Allemagne et l'Autriche. N'est-ce pas cette idée qui anime M. Briand quand il recommande la fondation des Etats-Unis d'Europe?

## Cinq provinces

Sous la poussée de la crise économique on commence à se rendre compte que le Canada a en tout neuf provinces. Pour nos besoins économiques, il nous suffirait d'en avoir cinq. La première comprendrait la Colombie Britannique et une partie de l'Alberta jusqu'à Lethbridge; la deuxième réunirait la seconde partie de l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et une partie de l'Ontario jusqu'à Fort William; la troisième serait la province d'Ontario; Québec resterait ce qu'elle est. Mais les trois provinces maritimes se fusionneraient et ne formeraient plus qu'une seule province, ayant des intérêts communs, que seule une division politique empêche d'apercevoir clairement. Géographiquement, les provinces maritimes ne sont qu'une seule et même province.

On invoque pour arriver à ce but de fusionnement des provinces les dépenses qu'occasionnent neuf législatures. La richesse fondamentale du Canada se porterait encore excellemment, quand bien même nous devrions faire vivre sept législatures provinciales.

## Intérêts identiques

Il s'agit de plus que cela. Il importe de réunir sous un même gouvernement les provinces qui ont des intérêts identiques. L'Ouest tout entier dépense du blé. Qu'il se gouverne donc par lui-même d'une façon homogène. Actuellement l'Alberta a un gouvernement fermier avec une légère tendance libérale; la Saskatchewan a un gouvernement de coalition que tout le monde connait comme une administration purement conservatrice; le Manitoba a un gouvernement fermier avec une forte tendance libérale.

Un peu de sincérité politique ramènerait les trois provinces sous un même drapeau.

Un Canada à cinq provinces serait peut-être le cauchemar des nombreux politicailleurs qui vivent de la politique provinciale. L'idée toutefois ne répugne ni au point de vue géographique ni au point de vue économique.

C'est un projet qui exige d'ores et déjà une étude sympathique et sérieuse.

# *Le KKK, adversaire formidable de notre langue et de notre foi*

AVEUX DE L'ORANGE SENTINEL.— PAROLES DE M. POULIOT

REGAIN DE VIE

**Le Klan a perdu de sa force numérique cependant— Evêques visés.**

Les remarques que M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, prononçait l'autre jour au sujet du Ku Klux Klan ont eu plus de répercussion qu'on le supposait alors. Nous citons ci-après deux articles de l'Orange Sentinel qui montrent bien comment on a interprété les attaques de M. Pouliot, dans certains milieux où elles devaient avoir des effets amers.

Notons, d'une façon toute particulière, la fin du second article: "Comme il a accompli son but, il est probable que le Klan a perdu un peu de sa force numérique. Au moins c'est ce qu'on rapporte. Mais l'esprit qui a créé le Klan et qui l'a fait un adversaire si formidable de l'influence française et catholique survit avec tant de force que toute nouvelle agression le fera revivre..."

Voici les deux articles en question:

## Encore le cri de race

(Article éditorial de "l'Orange Sentinel", 2 avril 1931.)

M. Pouliot, qui représente un comté de la province de Québec, celui de Témiscouata, au Parlement fédéral, a soulevé le cri de race dans un discours qu'il a prononcé le 24 mars. Il a attaqué quelques députés de l'Ouest en les accusant d'appartenir au Ku Klux Klan, espérant sans doute les discréditer. Nous ne comprenons pas très bien quels résultats M. Pouliot veut obtenir par de telles méthodes.

Les protestants de la Saskatchewan n'ont-ils pas le même droit de s'organiser en sociétés que les orangistes? Les klansmen devraient jouir des mêmes privilèges que les catholiques romains qui deviennent Chevaliers de Colomb ou St-Jean Baptistes? *Ne sont-ils pas de meilleurs patriotes que ceux qui font partie des organisations catholiques romaines et conséquemment ne méritent-ils pas plus de respect?* Les Chevaliers de Colomb sont, en premier lieu, loyaux au Pape, dans les affaires civiles aussi bien que pour les questions religieuses. Le K. K. K., est loyal d'abord au roi et à la constitution. Le toast reconnu des Chevaliers de Colomb est "Le Pape et le Roi". Ceci indique suffisamment l'esprit de cette organisation catholique romaine.

Le défaite du gouvernement Gardiner signifiait plus que la défaite du parti libéral. C'était une révolte de toute la province contre la domination française et catholique romaine de l'administration provinciale. Pendant un quart de siècle la petite minorité de catholiques romains a dicté la législation scolaire de la Saskatchewan. Comme c'est toujours le cas, ils ont poussé leurs intrigues si loin *they pushed their advantage so far* qu'ils ont soudainement perdu tout ce qu'ils avaient gagné. La continuation de la lutte ne servirait qu'à consolider le sentiment protestant en opposition à Rome. *Les évêques de Québec* sont assez retors pour le comprendre. C'est pourquoi leur politique actuelle, c'est de faire les morts et d'attendre la première opportunité pour diviser la population sur un problème quelconque afin de ramener leurs favoris au pouvoir. M. Pouliot ne les aide pas.

## Le Ku Klux Klan

Article de "l'Arange Sentinel", 9 avril 1931.

Des députés de la Chambre des Communes et de la Législature d'Ontario ont été accusés d'appartenir au Ku Klux Klan. Ces accusations ont été portées à Ottawa par M. Pouliot et à Toronto par M. Pholpott, dont le but apparent est de chercher à discréditer des membres du Parlement et des députés à la législature d'Ontario.

Dans la province de Saskatchewan, le Klan recruta ses membres dans les deux partis politiques et en agissant comme une organisation politique non-partisanne, a obtenu une influence énorme qui fut la cause de la défaite du gouvernement Gardiner. La domination des évêques catholiques romains telle que démontrée par la législation scolaire devint si odieuse aux partisans des deux partis qu'il se sont consolidés dans le Klan pour sauver la province du controle des évèques qui étaient responsables du développement du Klan dans l'Ouest comme le gardien d'écoles publiques. Comme il a accompli son but, il est probable que le Klan a perdu un peu de sa force numérique. Au moins c'est ce qu'on rapporte. Mais l'esprit qui a créé le Klan et qui l'a fait un adversaire si formidable de l'influence française et catholique survit avec tant de force que toute nouvelle agression le fera revivre avec une plus grande puissance que celle qu'il exerce maintenant. C'est un aspect du Klan qui est assez bien compris par les chefs catholiques romains.

# DIVERS

## AUX ANCIENS DU SEMINAIRE DE SHERBROOKE

Depuis que le projet d'une amicale a été lancé, le Comité d'organisation a reçu de nombreuses et chaudes adhésions. De même un grand nombre d'adresses lui sont parvenues à date. Quelques anciens, cependant, n'ont pas été atteints encore. On demande de nouveau, à ceux qui ne l'ont pas fait, de faire parvenir aussitôt que possible leurs nom et prénoms, profession et adresse actuelle. Cet appel s'adresse à tout élève qui a fait un stage, quelque court qu'il puisse être au Séminaire de Sherbrooke. Le Comité d'organisation se permet de demander à chacun cette collaboration peu coûteuse.

Toute adresse de confrère, tout renseignement sur les amis, anciens élèves éloignés, toute communication, en un mot, sera reçue avec la plus vive satisfaction par: Le Comité d'Organisation, Association des Anciens du Séminaire de Sherbrooke, P.Q.

x

## AFFICHES ANTICOMMUNISTES

L'Ecole Social Populaire, poursuivant sa campagne antibolchévique, vient de commencer la publication d'une série d'affiches bilingues illustrées.

Il en parait une tous les samedis depuis le 11 avril.

En voici la liste:

No 1 Le Communisme c'est le feu et le sang.

No 2 Le travail du dimanche conduit l'ouvrier au communisme.

No 3 Le Bolchévisme dévore la Russie.

No 4 Le paysan russe dans l'etau communiste.

No 5 La liberté en Russie, c'est l'esclavage.

No 6 L'oeuvre libératrice de Karl Marx!

No 7 La Russie se jette à l'abime.

No 8 Toi me guérir! Toi qui as tué la Russie!

Ces affiches se vendent 5 sous l'exemplaire, 10 pour 25 sous, 100 pour $2.00. L'affiche No 2 pourra être utilisée pour la semaine du dimanche du 26 avril au 3 mai.

L'Ecole Sociale Populaire a aussi commencé une série de causeries à la radio sur la doctrine communiste et la doctrine sociale catholique. Ces causeries sont irradées par le poste C.K.A.C., le samedi soir de 9h. à 10h. 15.

x

## "L'EMANCIPATION" DES LOCOMOTIVES EN RUSSIE

Le régime soviétique vient de faire une nouvelle expérience, desastreuse comme tant d'autres. Afin de remédier au nombre insuffisant de locomotives, ses chefs décidèrent d'utiliser sans arrêt celles qui existaient en les confiant à des équipes successives, ce qui est contraire à tous les usages.

Les plus grands spécialistes des chemins de fer russes, Mekk et Velitchko s'y opposèrent, en déclarant que dans les conditions russes et dans l'état de délabrement du matériel roulant, "l'émancipation" de la locomotive conduirait à l'usure rapide des machines et à la désorganisation du traffic. Cette opposition coûta cher à Mekk et à Velitchko, ils furent fusillés sans jugement, par simple ordre de la Guépéou, le 23 mai 1929, comme "saboteurs". Le système de la locomotive émancipée fut introduit.

Or, le 18 février dernier, le Comité central du parti communiste publia une déclaration annonçant que "la clé de l'assainissement de la situation dans les chemins de fer" est dans le retour au système des locomotives "attachées" et dans l'abandon immédiat du système des locomotives "émancipées". Et suprême dérision: toute opposition au retour à l'ancien système est qualifiée aujourd'hui de sabotage.

Trop tard. Les locomotives sont dans un état lamentable. Et les 2 grands techniciens du rail ne ressusciteront pas...

x

## Les Orangistes de Québec protestent

Montréal. — La loge des Orangistes de la ville de Québec, lors de sa réunion annuelle, a adopté la résolution suivante: "Attendu que cette loge des Orangistes, qui a comme politique des droits égaux à tous, et des privilèges spéciaux à personne, condamne la législature provinciale pour avoir voté $100,000 en vue de l'érection de la nouvelle cathédrale catholique de Gaspé, en souvenir de Jacques Cartier. Bien que nous admirions cet homme illustre, nous considérons comme injuste l'appropriation des fonds publics pour cette entreprise sectaire".

x

## LE PREMIER CANON

La plupart des gens s'imaginent que l'artillerie est d'invention récente, et les mieux renseignés vous diront même que les premiers canons ou bombardes utilisés en Europe, le furent par les Anglais à la bataille de Crécy.

Erreur! erreur profonde! Philiste et Diodore, de Sicile, nous enseignent, en effet, que Denys l'ancien, 400 ans avant J.C., put repousser les Carthaginois en utilisant des canons imaginés par Archytas de Tarente ingénieur renommé et mathématicien hors de pair. Ces engins portaient les noms de garthète".

Mais cette artillerie il ne faut pas la confondre avec les catapultes, qui avaient une portée très limitée: quelques centaines de mètres à peine. Elle fut avantageusement remplacée par l'"aéroton" que créa Crésibois. Celui-ci était l'ancètre direct du canon moderne, car il utilisait déjà l'air comprimé, au moyen d'un piston mis en action, dans un cylindre par un système ingénieux de poulies.

Et ceci se passait 300 ans avant Jésus-Christ!

## RADVILLE, Sask.

*Baptêmes*

—29 mars, M. et Mme Ernest Dionne, une fille, baptisée sous les noms de Marie Léonie Eugénie. Parrain et marraine: M. Léon et Mlle Eugénie Dionne.

—5 avril, M. et Mme Paul Labossière, un fils, baptisé sous les noms de Joseph Richard Normand. Parrain et marraine: M. et Mme Richard Forand.

—12 avril, M. et Mme Joseph Fleck, une fille, baptisée sous les noms de Agnès, Marie. Parrain et marraine: M. et Mme Michel Beaumchan.

—12 avril, M. et Mme André l'Abbé, un fils, baptisé sous les noms de Gilbert, Alfred, Joseph. Parrain et marraine: M. Alfred L'Abbé et Mme Gustave Fossenier.

—18 avril, M. et Mme Herman Giesen, un fils, baptisé sous les noms de Laurence Frédéric. Parrain et marraine: M. Alfred Blanchette et Mme Veuve J. Creusat.

—26 avril, M. et Mme William Bouchard, une fille, baptisée sous les noms de Marie Yvonne Rose-Anna. Parrain et marraine: M. et Mme Alex Corbin.

*Fondation de la "Ligue des Femmes Catholiques"*

A une assemblée de toutes les femmes de la paroisse Sainte-Famille de Radville, tenue dans l'église, dimanche, le 26 avril, les officiers suivants ont été élus: chapelain, M le Curé; président, Mme J. A. Saindon; 1ère vice-présidente, Mme C. D. Smith, ayant charge du comité de l'église; 2ème vice-présidente, Mme John Kennedy, ayant charge du comité des Dames de Sainte Anne; 3ème vice-présidente, Mme Jean Doshors, ayant la charge du comité des pauvres et de réception. Mme Leslie Hamilton, secrétaire-correspondante et archiviste; Mme John Baudler, secrétaire-trésoriere. Conseillières: Mmes Emile Longchamp, Hubert Fossenier, Télesphore Merissette, Blair Kimball et Ls. Kelton.

Le but de la "Ligue des Femmes Catholiques" du Canada est d'unir les femmes catholiques de notre pays par un lien d'amitié pour la promotion des intérêts religieux et intellectuels, des oeuvres sociales et patriotiques. Premièrement, pour avancer la cause de l'éducation catholique, pour promouvoir l'harmonie entre les races, Elle n'admet pas de nationalisme, la ligue est internationale. Sa devise est "Pour Dieu et le Canada". Elle n'a aucune affiliation politique. Toute femme catholique, qui pratique sa religion et résident au Canada, peut devenir membre dans la subdivision locale du district. La ligue est organisée dans plus de trente diocèses, et compte actuellement plus de 40,000 membres au Canada.

## Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .......... 2 sous par mot Minimum, 50 sous par insertion

DIVERS

AUTOMOBILES A VENDRE A SACRIFICE: — 1 Marmon, Victoria coupe. 1 Hudson Six, modèle de l'automne 1929, comme neuf. Pour informations s'adresser à boite J. L. G., Le Patriote de l'Ouest. 51-?-C.

LUNETTES, 3.00 garanties, par correspondance. Pour lire, coudre. Monture forte et bons verres. Ecrivez pour renseignements: Service d'Optique "E.R.," 381 Villeneuve Est, Montréal. 3-?-C.

UNE SERVANTE demandée sur une ferme. Lavage et éclairage à l'ectricité, bon chez soi, paiera $15.00 par mois pour l'été. S'adresser à boite 52 Lewvan, Sask.

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. TABAC haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques.

Liste de prix et échantillons 1-20 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: J. J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué. 44-?-C.

## Le mal de dos signifie toujours rognons faibles

Lorsque votre dos vous fait souffrir, matin, midi et soir, lorsque vous êtes fatigué, mal en train, et vous vous sentez hors place... voila le moment où vous avez besoin de la bonne assistance des Pilules du Dr Hamilton. Ces pilules, douces quoique très effectives, contiennent des végétables restorateurs et "mandrake" et "butternut" et donnent de la vie au foie et aux rognons. Elles font disparaitre le mal de dos et vous mettent frais et plein de vie. 25c chez tous les marchands

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

L'A. C. J. C.

# L'Aumonier général à Winnipeg

## SERMON A LA CATHEDRALE ET CONFERENCES

A son arrivée à Winnipeg, le R. P. Paré, S.J., aumônier général de l'A.C.F.C., fut reçu à la gare par l'Aumônier régional, le R. P. Faure, S.J., recteur du collège de Saint-Boniface, et par les officiers de l'Association de la Jeunesse au Manitoba, MM. Camille Fournier, Léveillé et Prud'homme. Le dimanche le Père prononça un sermon à la Cathédrale de Saint-Boniface, et le soir du même jour avait lieu une conférence à l'Institut collégial Provencher, sous les auspices de l'A.C.F.C. Devant une salle comble, le Père fit un brillant exposé de l'oeuvre de l'association de la Jeunesse catholique au Canada.

Le R. P. Paré déclare tout d'abord qu'il a trouvé, en arrivant au Manitoba, une A.C.J.C., très bienveillante à son égard, dans la personne de son aumônier régional, le R. P. Faure, S.J., recteur du collège de Saint-Boniface et de son président M. Camille Fournier, dont la renommée poussée par une bonne brise de l'Ouest, est venue depuis longtemps jusqu'à Montréal. Il a été extrêmement sensible à ces attentions.

Placé récemment à la tête de l'A.C.J.C., oeuvre gigantesque pleine d'espérance, mais aussi de graves responsabilités, il a voulu pouvoir dire comme le Maitre: "Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent". C'est pourquoi il a repondu à l'invitation du groupe manitobain de venir constater ses progrès et de voir fonctionner ses oeuvres multiples.

### Nos jeunes du Manitoba

L'aumônier général décerne un magnifique certificat à nos jeunes de l'A.C.J.C. La région du Manitoba, dit-il, est de celles qui fonctionnent le plus parfaitement. Ces succès sont dus en grande partie à la bienveillante sympathie et aux encouragements de S. E. Mgr Béliveau qui récemment encore, écrivait à l'orateur: "Le jour où un cercle de l'A.C.J.C., sera établi dans chacune de mes paroisses sera pour moi un jour de grand bonheur.

C'est pour parfaire l'union entre l'A.C.J.C., de l'Est et celle de l'Ouest que le R. P. Paré est venu. Entre les deux groupes il y a plus et mieux qu'une amitié. Nous sommes pour ceux du Québec, dit-il, un miracle et une leçon: miracle de survivance, leçon de fierté tenace, conquérante, ambitieuse de léguer un héritage de principes, de convictions, de langue et de foi accumulé par des ancêtres qui furent des héros.

L'orateur résume tout le programme de l'A.C.J.C., dans le cri de ralliement: "Esto Vir!" Son grand but est de travailler à faire un homme de chacun de ses membres. C'est un programme de jeunes gens qui convient à tous les âges, car il faut lutter sans cesse dans le monde: lutter pour se faire une position et conquérir le succès, lutter surtout pour faire de ses actes l'écho fidele de sa conscience. Travaillons donc à faire de nous des hommes. Mais on ne peut être un homme dans le vrai sens du terme, — c'est-à-dire un être essentiellement raisonnable et fort, sans Dieu. Il n'y a pas d'homme où il n'y a pas de caractère: il n'y a pas de caractère où il n'y a pas de principes: il n'y a pas de principes où il n'y a pas de convictions religieuses. "Pour former l'homme qu'il me faut, disait Napoléon, je mettrai Dieu avec moi".

### Une piété virile

S'il y a une piété d'apparat, une piété de sentiment, une piété automatique, il y a aussi une piété virile, qui consiste dans le devoir accompli pour Dieu. Le Maitre luimême l'a dit: "Ce ne sont pas ceux qui disent Seigneur, Seigneur! qui vont au ciel, mais ceux qui font la volonté de mon Père". L'accomplissement du devoir intégral est la grande école de formation de l'A.C.J.C., qui cherche à reconstituer l'homme idéal, tel que sorti des mains de Dieu au premier jour de la création.

On donne beaucoup de soin aujourd'hui au développement du corps, mais la formation de l'âme est autrement plus importante. Le coeur doit passer avant le muscle et l'équilibre des facultés avant l'élégance. Deux choses concourent à cette formation de l'âme dans l'A.C.J.C.: l'étude et la discipline. Aussi Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, a-t-il pu dire qu'elle était l'oeuvre post-scolaire par excellence. L'étude poursuit l'oeuvre bienfaisante du développement intellectuel, la discipline donne à l'être une impulsion vigoureuse et permanente; toutes deux se donnent la main pour rendre chaque jour plus homme, car l'on est homme par l'intelligence et la volonté. Tout membre de l'A.C.J.C., qui ne serait pas un travailleur et un discipliné cesserait d'être logique avec lui-même.

### Excelsior

L'acéjiste se fixe un idéal — le plus puissant des moteurs et c'est: "Excelsior, toujours plus haut!" Il a les yeux sur les sommets et combat par tous les moyens la médiocrité.

Pour produire l'homme complet, une forte discipline n'est pas une entrave au développement de l'initiative personnelle. L'organisation disciplinaire de l'A.C.J.C., est, au contraire, une forme incomparable qui condense les énergies et prépare pour une action bien ordonnée.

En terminant, le R. P. Paré demande aux anciens acéjistes et aux parents d'encourager la propagande en faveur de l'A.C.J.C., aux jeunes de s'enrôler, et alors, dit-il, le passé de notre jeune pays nous en est garant—les hommes ne manqueront pas.

Ce magnifique exposé de l'oeuvre de l'Association de la Jeunesse catholique a été salué de vigoureux applaudissements.

L'orateur avait été présenté au début de la soirée par M. Charland Prud'homme, président du cercle La Vérendrye, M. Napoléon Dupas, président du cercle Ritchot, l'a remercié.

En l'absence de S. E. Mgr Béliveau, actuellement dans l'Est, Mgr Jubinville, P.A., V.G., présidait, entouré de nombreux membres du clergé.

Comme intermède entre les deux parties de la conférence un groupe d'élèves du collège a chanté avec beaucoup de brio l'amusante fantaisie de Lourent de Rillé: "l'Orphéon de voyage" *La Liberté*, Winnipeg.

### Visite des cercles

Pendant son séjour à Saint-Boniface, le R. P. Paré a eu l'occasion de visiter tous les cercles de la région. Dans une réunion intercercle, tenue au collège de Saint-Boniface, le R. P. rencontra les cercles urbains de Saint-Boniface et de Winnipeg. Les cercles de la campagne reçurent ensuite sa visite. Les cercles de Sainte-Agathe, de Letellier, s'étaient donnés rendez-vous à St-Jean-Baptiste.

Après avoir visité les cercles actuellement existants, le R. P. a été demandé dans plusieurs paroisses pour étudier les possibilités d'établir d'autres groupes de l'A.C.J.C. Il y a déjà cinq cercles en formation ainsi qu'une avant-garde.

Dimanche, le 26 avril, le Père Paré prêchait aux élèves du collège et à la cathédrale du Sacré-Coeur de Winnipeg. De plus, il a donné des conférences au cercle ouvrier de Saint-Boniface, — ce cercle a été fondé par l'A.C.J.C. — et à l'Association d'Education du Manitoba.

# La loi Anderson

M. Boulanger, le député de Bellechasse, qui s'est fort occupé de l'établissement des nôtres dans l'Ouest, mais qui ne veut pas envoyer ses frères se faire persécuter là-bas, a demandé au gouvernement s'il a l'intention, ou en vertu de l'article 90, ou de l'article 93 de la Constitution, de désavouer les lois persécutrices de la Saskatchewan.

La réponse reçue nous a paru sympathique, mais laisse assez clairement entendre qu'il faut difficilement s'attendre à ce qu'Ottawa donne à M. Anderson la fessée que lui permet d'administrer la Constitution.

x x x

L'article 90 donne au Lieutenant-Gouverneur le même droit que le Gouverneur-Général, dans la province, de désavouer ou de sanctionner les lois.

L'article 93 définit les droits en matière d'instruction publique. Tous les droits existants lors de l'entrée dans la Confédération sont maintenus. Cet article dit au paragraphe 3: "Dans toute province ou un système d'écoles séparées ou dissidentes existera par la loi, lors de l'union, ou sera subséquemment établi par la Législature de la province, — il pourra être interjeté appel au gouverneur-général en conseil de tout acte ou décision d'aucune autorité provinciale affectant aucun des droits ou privilèges de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de Sa Majesté relativement à l'éducation; — et l'article 4 ajoute:

"Dans le cas où il ne serait pas décrété telle loi provinciale que, de temps à autre, le gouverneur-général en conseil jugera nécessaire pour donner suite et exécution aux dispositions du gouverneur en conseil, sur appel interjeté en vertu de cette section, ne serait pas mise à exécution par l'autorité provinciale compétente, — alors et en tout tel cas, et en tant seulement que les circonstances dans chaque cas l'exigeront, le Parlement du Canada pourra décréter des lois propres à y remédier pour donner suite et exécution aux dispositions de la présente section ainsi qu'à toute décision rendue par le gouverneur-général en conseil sous l'autorité de cette même section".

x x x

Il est évident qu'Ottawa peut intervenir, si on le lui demande, et désavouer les lois persécutrices de la Saskatchewan. Il peut même adopter une loi remédiatrice.

Cet article 93 de la constitution canadienne a presque toujours été ici et là traité comme un chiffon de papier. On a même cessé de s'en prévaloir depuis assez longtemps à Ottawa même pour ramener les persécuteurs à la raison. Il semble que l'exemple du Manitoba a jeté le découragement chez les administrateurs fédéraux, qui ont senti jusqu'à quel point il est difficile de mettre dans la bonne voie un gouvernement persécuteur.

Toutefois, s'il est dangereux d'assumer certaines graves responsabilités il l'est également de donner le spectacle de son impuissance. Mettre le côté une question parce qu'elle est difficile ne le règle pas.

*L'Action Catholique*

Thomas POULIN

— x —

*EN OREGON*

## Un jugement en faveur des écoles catholiques

### Le moyen dont se servent les organisations anti-catholiques pour empêcher les écoles paroissiales

Une cour de l'Etat d'Oregon vient de rendre un jugement intéressant en faveur des écoles catholiques.

Le conseil municipal de Portland avait adopté, en 1926, un règlement par lequel il prohibait la construction d'écoles dans une partie de la ville contre le gré de ceux qui l'habitaient.

Ce règlement mettait les catholiques dans une position difficile. Ceux-ci pouvaient ériger une école dans la ville. Mais il suffisait qu'une vague de sentiment hostile au catholicisme déferle dans un quartier, pour qu'ils se vissent frustrés du droit d'y bâtir une école.

Or, l'an dernier, les autorités du diocèse demandèrent un permis de construction d'école dans une partie de la ville. Un mouvement d'anticatholicisme se déclancha. Le conseil municipal refusait le permis.

Monseigneur l'archevêque Howard en appela à la justice. Il prétendait que ce règlement était inconstitutionnel, parce qu'il empêchait les catholiques de se construire des écoles dans des endroits convenables pour leurs enfants.

La cour de circuit d'Orégon refusa de trancher ce point. Elle déclara, cependant, que le refus du permis n'était pas motivé. Le pouvoir d'établir des règlements de construction, disait-elle, est déterminé par la morale, la sécurité et l'intérêt publics, mais la garantie des droits religieux des citoyens comporte avec elle le droit à l'enseignement religieux dans des écoles conformes aux croyances des parents. Or, ajouta-elle, la construction de cette école catholique dans cette partie de la ville ne viole en rien la morale, la sécurité et l'intérêt publics. Le conseil municipal a cédé à la pression d'une opinion publique.

Le conseil municipal de Portland s'apprêterait à en appeler de ce jugement à la cour suprême des Etats-Unis. Sa décision aura une grande importance, parce que, comme le remarque la revue "America", dans plusieurs états, les organisations anti-catholiques projettent un règlement semblable, comme un moyen officace d'abattre l'école catholique paroissiale.

— x —

## Un problème d'une extrême importance, où iront-ils?

Cette année, du royaume du Saguenay, plus de 500 familles, sans travail, demandent à aller rejoindre leurs frères qui se sont établis au pays de la rivière la Paix, l'an dernier.

Le gouvernement de l'Alberta a décidé que les Canadiens qui ont été couvert, acheté, rayé, développé les terres de l'Ouest n'ont pas le droit d'aller s'y étalir.

Des pays de la Beauce et de Dorchester des centaines de familles veulent aller s'établir quelque part, n'importe où, du moment que le sol sera de bonne qualité, que le climat permettra de récolter les grains, les foins et les légumes, que ces terres seront des terres qui appartiennent au peuple, afin de pouvoir établir à peu de frais leurs enfants autour d'eux.

La Saskatchewan et l'Alberta refusent absolument d'accepter ces Canadiens. Ils ne sont que propriétaires des terres de ces pays par droit de découverte, d'occupation, d'achat, de développement.

Si c'étaient des Mennonites, des Doukhobors, des Bolchivistes importés de Russie, ou encore de nos anciens ennemies, des Hongrois, des Bulgares, des Autrichiens, des Allemands, etc., etc., ils pourraient "légalement" établir leurs enfants aux pays de l'Ouest canadien, s'ils y sont arrivés depuis plus de cinq ans.

Mais les Canadiens de l'Est qui ne sont au Canada que depuis trois siècles, non.

Des Cantons de l'Est, c'est par centaines qu'arrivent les demandes de familles qui ont besoin d'un morceau des terres du peuple pour y établir leurs enfants.

Pas plus que les Canadiens des autres régions du Québec ces familles ne peuvent s'établir sur leurs terres de la région de la rivière la Paix, en Alberta, de la région centrale, en Saskatchewan.

Du pays des Trois-Rivières, de celui de Bellechasse, de la région d'Argenteuil, de partout des Canadiens veulent s'établir sur des terres ou y établir leurs enfants.

Où iront-ils?

Dans la province de Quebec, nous pouvons établir quelques familles dans la Gaspésie, une centaine peut-être dans la Matapédia, quelques une au royaume du Saguenay, une centaine également dans l'Abitibi, quelques unes au Témiscamingue, si elles ont de l'argent.

Et les centaines, les milliers d'autres Canadiens, où iront-ils?

Et celles qui n'ont pas d'argent?.....

Voilà un problème plus grave qu'on ne le croit généralement.

J. E. LAFORCE

— x —

# Méli - Mélo

## LE TOURISME

Le tourisme est devenu l'une des plus florissantes industries du Canada; un nouveau record a été atteint en 1930, par le passage de 5,409,458 automobiles étrangères, amenant des touristes. En prenant une moyenne de quatre personnes par automobile, l'on peut dire que le Canada a en 1930, la visite de 21,637,000 personnes.

— x —

## PROPHETES OPTIMISTES

Nous devons ajouter à la liste des prophètes optimistes le nom de M. Roger Babson, ce statisticien américain qui s'est signalé, on se le rappelle, par ses prédictions de 1929, qui, pour la plupart se réalisèrent. M. Babson vient en effet de déclarer à son tour, tout comme M. Charles Schawb l'autre jour, que la dépression arrive à sa fin et que déjà plusieurs entreprises capitales commencent à percevoir de notables progrès très prometteurs.

Ce statisticien, qui a eu le mérite de tomber juste en 1929 après beaucoup de prédictions irréalisées, peut interpréter les chiffres d'une manière encourageante sans pour cela être moins infaillible que par le passé. Quoi qu'il en soit, toutes les prophéties qu'on nous prodigue depuis nous laissent complètement indifférents. Il lui faut des signes plus tangibles du progrès pour lui redonner cette confiance qu'il a perdue.

— x —

## Société coopérative

Le nombre des sociétés coopératives au Canada, en 1930, était de 1,095, elles comptaient 690,695 membres; une augmentation de 159 pour les sociétés et 77,850 pour les membres, comparativement au chiffre de l'année dernière.

— x —

## Banque d'épargne

Une banque d'épargne, ouverte à l'usage de tous les étudiants des écoles publiques d'Edmonton, compte maintenant plus de 5.000 déposîtaires et le total des dépots donne un montant de plus de $18,000.

— x —

## CHEMIN DE FER

L'extension du chemin de fer du Temiskaming et de l'Ontario Nord vers la Baie James est en bonne voie d'exécution, et, selon M. George W. Lee, ce travail sera facilement terminé dans la limite de temps que l'on avait déterminée.

— x —

## ASSURANCE DE VIE

D'après les derniers rapports officiels, la valeur combinée des assurances sur la vie, au Canada, était en 1929, de $6,150,000,000 ou environ $628.49 par tête. Ceci représente une augmentation de plus de 100 pour cent sur les chiffres de 1920.

— x —

## Pays de pèche et de chasse

Dans le monde des amateurs du sport, la province du Nouveau-Brunswick est des plus populaires, puisque, durant l'année 1930, le gouvernement provincial a accordé 28,418 permis de pèche et de chasse.

— x —

## Les routes de l'Alberta

Lorsque le travail sera fini, l'on comptera près de 1,800 milles de routes gravelées en Alberta.

— x —

## PENSIONS

Depuis que le système des pensions au vieil âge est adopté en Alberta, c'est-à-dire depuis la proclamation de la loi, le premier août 1929, une somme de $760,000 a été payée à cet effet.

## PONTEIX, Sask.

Dans la publication des résultats du premier concours de catéchisme, une erreur s'est glissée que nous rectifions ci-dessous:

L'Ecole Gouverneur a obtenu dans ce concours une moyenne de 58 pour cent et se rangea en quatrième place parmi les huit écoles de la paroisse, contrairement à 44 pour cent de moyenne et en cinquième place, comme on l'avait imprimé dans le journal.

— x —

*Du tac au tac.*

—Il n'y a pas besoin de religion pour être honnête.

—Il y en a encore moins besoin pour etre malhonnête!...

# : : AGRICULTURE - - ELEVAGE : :

## Nouvelles et Renseignements Agricoles

### Encore des bouvillons pour l'Angleterre

M. J. G. Robertson, commissaire provincial du bétail, nous dit que 40 bouvillons, du district de Liberty, viennent d'être achetés, et seront expédiés en Angleterre.

x

### Laboratoire de l'industrie laitière

Dans les laboratoires du département de l'Agriculture, l'on examine 16,657 échantillons de beurre. Sur ce montant, 69.5 pour cent furent classifiés excellents; 18.9 pour cent, bons et quelques-uns, pauvres. Les échantillons, contenant 50 pour cent de soda et de moisissure par centimètre cube, sont classifiés comme pauvres. M. Percy E. Reed, commissaire provincial pour l'industrie laitière, annonce une amélioration appréciable dans cette ligne depuis l'établissement du service des laboratoires.

x

### Changements au concours du beurre

Les directeurs des crêmeries de la Saskatchewan, en session à Régina, la semaine dernière, ont décidé de diviser en deux sections le concours de la Crêmerie Idéale. Jusqu'à présent, toutes les crêmeries de la ville et de la campagne avaient été groupées; maintenant les crêmeries de campagne, qui n'ont pas les avantages de l'eau et des égoûts sont classées à part. L'on annonce que la compagnie Delaval a offert des prix considérables pour le concours provincial sur la production du beurre; ces prix seront décernés au total de points le plus élevé sur six barratages, un par mois durant six mois, de mai à octobre inclusivement.

x

### Inscription pour les terres

Selon les chiffres du département provincial des Ressources naturelles, l'on compte, depuis le mois de novembre 1930, 318 demandes de terrains. Ces demandes sont conformes à la nouvelle loi des terres mise en force dernièrement par le gouvernement de la Saskatchewan. Le premier ministre Anderson, ministre des Ressources naturelles, vient d'annoncer que de nouveaux réglements concernant les anciens soldats, sont en préparation. Ils pourront bientôt se procurer des terres à prix réduits.

### Inspection du grain de semence

Jusqu'à date du 22 avril courant, 95,000 boisseaux de blé de semence ont été examinés par les inspecteurs du gouvernement. Ce grain a été prélevé des diverses municipalités de la Saskatchewan; cela fait suite à la loi sur les grains de semence, qui a été adoptée à la dernière session provinciale.

x

### L'expédition du bétail canadien

Montréal. — Les expéditions de bétail canadien en Grande-Bretagne vont se continuer, et tout indique que la demande se fera plus pressante de la part de la Grande-Bretagne, à mesure que la saison s'avancera. La première consignation de Montréal au cours de la saison partira à bord du Manchester Commerce et comprendra 442 têtes de bétail, et sept autres consignations partiront en mai et en juin.

Les stocks de blé détenus dans le monde entier, ont baissé de 30,204,000 boisseaux durant le mois de mars, comparé à une augmentation de 28,742,000 boisseaux durant le mois précédent. Le total des stocks de blé s'élève maintenant à 600,085,000 boisseaux, comparé à 518,003,000 boisseaux l'an dernier.

La première expédition de fromage de l'année a quitté Montréal vendredi, le 24 avril. Il y a 25 ans, nous expédions à l'étranger annuellement 2,000,000 de boîtes de fromage et l'an dernier, le total de nos exportations n'était que de 849,513 boites.

x

### Les chevaux au Canada

Le nombre des chevaux au Canada s'élève à 3,250,000; ce qui accuse une diminution de 80,000 sur l'année dernière, et les statistiques, des trois années qui précèdent, démontrent une diminution encore plus frappante.

L'on croit que les fermiers devraient s'intéresser davantage à l'élevage des chevaux, et que le gouvernement devrait, à cet égard, offrir une aide plus substantielle.

x

### Mouvement des grains

Environ 30 millions de boisseaux de grains sont vendus et seront exportés au cours des procaines semaines. Douze navires partiront en mai pour les ports d'Anvers, de Dunkirk, du Havre, de Rotterdam et autres ports de la Méditerranée.

x

### LA VOLAILLE

L'élevage de la volaille à pris un grand essor durant les dernières douze années en Alberta; la production a augmenté de 300 pour cent.

x

### L'argentine à Régina

Le gouvernement de l'Argentine a accepté l'invitation du Canada d'assister à la prochaine conférence mondiale du grain à Régina.

x

### Récolte des fruits en Colombie

La récolte des pommes, en Colombie Anglaise, l'année dernière, a été plus considérable que celle de l'année précédente; elle est évaluée à $5,852,840. La production totale des fruits rapporta $7,776,404 comparés à $6,766,550, en 1929.

x

### BEURRE

Les rapports préliminaires des provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta indiquent une augmentation notoire dans la production du beurre de crèmerie. La production totale pour l'année 1930 est de 112,793,187 livres; une augmentation de plus d'un million de livres sur l'année dernière.

x

### Grain de semence expédié au Chili

Un envoi de grain de semence et de semence de gazon a été fait dernièrement par l'Université de Saskatoon, à un acheteur du Chili, dans l'Amérique du Sud. Cet acheteur désire faire l'essai des diverses variétés de semences améliorées, produites au Canada. Cet envoi comprend de l'avoine hâtive, du seigle de printemps, du lin, du trefle d'odeur et de l'ivraie de l'ouest.

### LES FRUITS

La production fruitière au Canada, en 1930, rapporta $19,224,970. La récolte des pommes contribua pour la plus large part, soit $10,000,000 et la balance des recettes vint surtout de la récolte des poires, des prunes, des pruneaux, des pêches, des abricots, des cerises, du raisin, des fraises et autres fruits de ce genre.

### HARENG

La quantité du hareng sec et salé, en Colombie Anglaise pour la saison 1930-1931, s'éleva a plusieurs milliers de tonnes exportées en Orient, qui est le marché principal de ce produit canadien.

x

### TABAC

Plus de 50 pour cent du tabac, utilisé dans l'industrie canadienne, est produit au Canada.

x

### LES POMMES

La production commerciale des pommes pour l'année 1930, fut de 3,165,936 barils et la valeur en fut de $10,863,940.

x

### LE POISSON

La prise totale du poisson de mer au Canada, pour l'année 1930, s'éleva à 1,022,022,200 livres soit une valeur approximative de $23,621,000.

x

### Les machines sur la ferme

L'usage de puissantes machines, sur la ferme, devient de plus en plus en vogue chez les fermiers des provinces de la prairie. Au cours de l'année 1930, les statistiques nous montrent que 9,543 machines ont été achetées dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. L'on figure que durant l'année, il y avait en usage dans ces trois provinces 66,000 moulins à battre et 75,211 tracteurs.

### LES PATURAGES ANNUELS

Jusqu'à ce qu'une pousse d'herbe permanente soit obtenue, il devient nécessaire de produire une récolte annuelle à paturage — ce qui permettra de faire reposer les pâturages permanents lorsque l'herbe est courte.

Le seigle d'hiver et l'avoine peuvent être ensemencés, en mai ou juin, à la moyenne d'un boisseau chacun par acre. Le seigle peut passer l'hiver et donnera ainsi un bon pâturage le printemps suivant.

Le seigle d'hiver peut aussi être ensemencé en juillet ou au mois d'août, soit seul soit avec l'avoine, et il donnera un magnifique pâturage durant l'automne et de bonne heure au printemps.

Le seigle d'hiver prévient le glissement du sol et il étouffe les mauvaises herbes.

x

### L'industrie avicole fait des progrès

L'analyse des rapports d'une enquête récente de l'industrie avicole dans l'Ontario, conduite par le Service de l'Aviculture de la Division fédérale des Fermes expérimentales, montre que le nombre de volailles dans les basses-cours a augmenté cette saison. A en juger par les rapports qui ont été reçus, 15 comtés prévoient que l'effectif actuel des basse-cours sera maintenu, 6 prévoient une diminution, tandis que dans 8 autres il y aura une augmentation considérable.

x

### L'engraissement des boeufs à l'orge

Le Service de l'exploitation animale de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, a vendu dernièrement, à l'âge d'environ deux ans, 19 boeufs que l'on avait fait venir des herbages de l'Ouest en 1929. Ces animaux ont donné un rendement de viande de 61.2 pour cent soit une moyenne de 575 livres chacun; la quantité de déchets était remarquablement faible. Lorsque le prix maximum des beaux boeufs pendant la semaine était de $6.85 les cent livres, ces animaux ont rapporté $8.00. Ils ont été engraissés l'hiver dernier sur une ration qui a été portée jusqu'à un maximum de dix livres de grain par jour et dont la moitié se composait d'orge, complétée par de l'avoine, de glutën à bétail et de tourteau de lin. Ces animaux, qui étaient d'un bon type, du poids voulu et bien à point, ont été spécialement recherchés par les acheteurs de Montréal.

x

### Notes sur les framboisiers

Le bulletin No 114 du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa, intitulé "Le framboisier et sa culture au Canada" résume de la façon suivante les mesures générales à prendre pour prévenir les maladies du framboisier:

1. N'employez que des pousses propres, saines et certifiées. C'est la première chose essentielle au succès dans la culture du framboisier. On peut aujourd'hui se procurer des pousses certifiées par le gouvernement. Exigez que votre pépiniériste vous les fournisse. Pour plus amples renseignements, adressez au laboratoire fédéral de pathologie végétale de St. Catherine, Ontario.

2. Pratiquez la culture à nu.

3. Pratiquez l'assolement des récoltes. Après avoir détruit une vieille plantation de framboisiers, ne replantez pas des pousses de framboisiers pendant au moins trois ou quatre ans. Cultivez des récoltes comme du mais, des céréales, des légumineuses, etc.

4. Détruisez les framboisiers sauvages ou les ronces dans le voisinage des plantations de framboisiers.

5. Enlevez les vieux rameaux fructifères aussitôt la cueillette finie. Arrachez en même temps et détruisez toutes les plantes très malades.

6. Enlevez systématiquement de la plantation et brûlez toutes les plantes arrachées ou toutes les parties de plantes retranchées par la taille.

x

### Produits de l'érable purs

Déjà l'on constate que la récolte des produits de l'érable de 1931 est bien supérieure aux précédentes à en juger par la qualité et la pureté du sirop et du sucre qui viennent sur le marché. On attribue cette amélioration aux dispositions de la nouvelle loi et des règlements sur l'Industrie du sucre de l'érable, qui est entrée en vigueur le 1er mars. Sous les dispositions de la loi, les établissements de fabrication et de préparation qui vendent leurs produits en dehors de la province où se trouve l'établissement, doivent avoir un permis et tous les autres établissements commerciaux doivent être enregistrés. Quant aux particuliers, propriétaires d'érablières ou de sucreries, un permis n'est nécessaire dans leur cas que s'ils expédient les produits de leur érablière en dehors de la province où ils se trouvent. Il n'y a pas de droit à payer pour obtenir ce permis en ce qui les concerne.

x

### CONCOURS DE FRANCAIS

*Suite de la première page*

fectué, le lieu de l'examen, le nom des surveillants, et celui de la personne à laquelle devront être envoyées les questions d'examens.

L'assemblée s'occupe ensuite de faire les arrangements nécessaires pour que les enfants soient conduits en auto ou autrement, à l'école indiquée le matin du concours.

Voilà, en résumé, ce que sont et comment sont organisés ces groupements d'écoles. Evidemment, les conditions varient avec les paroisses, et les groupements doivent être effectués en conséquence.

Nous avons dit que partout où la chose est possible, les écoles doivent être groupées. Nous savons qu'en certains endroits la chose ne peut se faire; quelques-unes de nos écoles, en effet, sont isolées ou se trouvent trop loin de l'école la plus rapprochée pour qu'on puisse songer à un groupement.

Dans les cas de ce genre, l'examen a lieu dans chaque école particulière, et l'organisation reste la même. On doit s'occuper de nommer les surveillants nécessaires, nous faire parvenir leurs noms et nous dire à quelle personne nous devons adresser les questions d'examens.

### Pressant appel

Nous réiterons notre appel en faveur du concours. Notre concours occasionne des déboursés considérables que les revenus ordinaires de l'A.C.F.C., sont insuffisants à couvrir. Pour boucler le budget du concours, nous sommes donc forcés de tendre la main. Nous le faisons. Nous demandons à TOUS les amis de notre cause de nous aider de leur denier, de leur obole.

Mais, nous le répétons aussi: nous compterions en vain sur l'aide de l'extérieur, si les Franco-canadiens de la Saskatchewan ne commençaient par faire eux-mêmes leur juste part.

Si nous voulons que les autres nous aident, il faut que nous leur montrions d'abord, et par des actes, que la cause pour laquelle nous sollicitons leur appui, nous tient tellement à coeur que, pour elle, nul sacrifice ne nous semble trop grand.

Donc, si vous ne l'avez pas encore fait, mettez votre offrande sous enveloppe, et faites-nous la parvenir. Et ne remettez pas à demain... Vous pourriez l'oublier et la cause en souffrirait...

### Ecoliers

Avez-vous demandé à vos maîtres et maîtresses ce que vous pouvez faire au concours pour nous aider à publier plus tôt les résultats du concours?

# LES CENTRES

## MONTMARTRE, Sask.

—Les deux demoiselles McNeil de Régina sont en visite chez leur soeur Mme J. E. Demers.

—MM. Marcel Breton et Stanley Stopa sont allés faire un voyage en Colombie et sont revenus après 9 jours.

—A Régina cette semaine: M. et Mme Conrad Dozois; M. Fréderic Rainville; MM. Lucien et Donat Goulet; Stanley Stopa.

—M. Raymond Charlebois est en vacance pour deux semaines.

—M. le Dr Provencher s'est rendu à Gravelbourg, assister aux funérailles de Mme Dr Coucy, et profita de l'occasion pour démeurer quelques temps auprès de ses parents.

—Mme Henri Pépin est allée à Indian Head ainsi que M. et Mme Jos Labrèche.

—Mme Alfred Léveillé et son fils Arthur de Régina, ainsi que Mme L'Heureux à Winnipeg pour quelques jours.

—Le Comité du "Tennis" a organisé une partie de cartes jouée le mercredi soir à la salle municipale: Gagnants: Marthe Ecarnot, 1er prix, Mme A. L. Storey, 2ème prix; Mme Willie O'Shaughnessy, conselation

—A M. et Mme Antoine Jalbert, une fille née le 1er mai, baptisée le 3; Marie Emélie Antonine. Le parrain fut Ludovic Goulet, la marraine, Mme Angalbert Coupal, oncle et tante de l'enfant.

—Dimanche prochain, le 10 mai, aura lieu au sous sol de l'église, une partie de cartes organisée par les Dames Patronesses du Couvent. On compte sur une forte assistance. Beau programme et beaux prix.

—Hier, et aujourd'hui, on a joue les premières parties de "Tennis" Le champ de la Balle-au-camp est aussi ouvert, et aujourd'hui, cet après-midi on a joué la partie la plus captivante de la saison.

—Les fermiers achèvent de mettre leur grain en terre, tous sans distinction attendent la pluie, les uns pour faire germer, les autres pour abattre la poussière. On ignore si c'est dû à la poussière ou à la sécheresse mais plusieurs rapportent que la race féline passe à travers une crise de rage.

## GRAVELBOURG, Sask.

—Lundi dernier, le 28 avril, mourait à l'hôpital de Gravelbourg, Mme Henriette Soucy, femme d'un de nos distingués médecins de Gravelbourg. Mariée depuis bientôt 14 ans, elle était heureuse et répandait son bonheur dans toute sa petite famille, consternée par cette mort inattendue. C'est un rude coup pour le docteur, ses deux fils, Marcel et Louis. Le bébé dont la naissance a ravi sa mère à l'affection des siens, est plein de vie.

Toutes les personnes, qui l'ont connue, ne pouvaient s'empêcher de dire "Quelle femme heureuse! Quel bon esprit de famille". Aimant son mari comme une femme peut aimer, élevant ses enfants comme une mère chrétienne peut le faire, elle était l'âme de cette petite famille, et le docteur sent son coeur se briser à la pensée que la douce maman de ses enfants a quitté pour toujours le foyer familial.

Elle est morte en plein bonheur, et c'est en pleurant que ses nombreuses amies ont appris la triste nouvelle.

Docteur, nous comprenons vôtre peine et nous sympathisons avec vous. Les vues de Dieu sont insondables et souvent Il appelle vers lui, ceux qui jouissent le plus du bonheur terrestre, pour que du haut du ciel, ils puissent veiller sur ceux qu'ils ont aimés. Elle vivra encore parmi vous, dans la famille, et parmi ses amies, car la mort ne peut tuer le souvenir d'une femme aussi bonne, aussi aimante que fut la vôtre.

—La Fédération des Femmes Canadiennes Françaises, dont Mme Dr Soucy était trésorière, a tenu une assemblée spéciale de l'exécutif, sous la présidence de Mme Dr M. Gravel. Les membres ont offert leurs sympathies à la famille; elles ont envoyé une gerbe de fleurs à la chambre mortuaire, et feront chanter une messe de requiem pour le repos de l'âme de leur trésorière.

—On vient de recevoir une lettre de M. Guy Gravel, pharmacien, datée de Casa Blanca, Maroc, en Afrique. M. Guy Gravel, sa femme et leurs enfants se proposent de visiter le Maroc, l'Algérie, avant de retourner à Paris, où M. et Mme Georges Hébert, avocat visitent actuellement Mme Emile Gravel, qui demeure en cette ville depuis trois ans.

—M. Edgar Bertrand et sa famille se propose d'aller passer les mois d'été dans le Nord de la province, à Makwa, où M. Bertrand possède une ferme.

—La fanfare des élèves du Collège Mathieu ira concourir au festival musical de Moose-Jaw, le 3 juin prochain. Le R. P. Dusseault professeur de fanfare prépare ses élèves en vue de ce concours.

## LAFLECHE, Sask.

*Baptêmes*

—Roland Reynold, enfant de M. et Mme Arthur Lazure, né le 10 avril. Parrain et marraine, M. et Mme J. L. Lazure, oncle et tante de l'enfant.

—Jean Louis, enfant de M. et Mme Joseph Lacasse, baptisé le 19 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Lacasse, de Gravelbourg, oncle et tante de l'enfant.

—François William, enfant de M. et Mme Fortunat Péloquin. Parrain et marraine, M. et Mme William Cottey, de Melaval.

*Décès.*

—Mme Arthur Welter, de Laflèche, décédée au Sanatorium de Fort Qu'Appelle, dernièrement. Nos sympathies à la famille.

—Roland Reyneld, enfant de M. et Mme Arthur Lazure, décédé le 26 avril. Nos sympathies à la famille Lazure.

—Mlle Alice Vandevelde est de retour à Montmartre pour demeurer chez ses parents.

—M. Octave Martel est de retour chez lui à Sout-View, après avoir passé un agréable hiver à Laflèche, chez des parents et amis.

—M. et Mme Rodolphe George McPhee, d'Edmonton, sont les hôtes de MM. Albert, et Elie, Wilfrid et Octave Morissette, leurs beaux-frères.

—M. Aimé Jalbert, de Fir-Mountain, fut de passage à Laflèche dernièrement pour affaires personnelles.

—Mme René Liefooche, Mlle Germaine Liefooche, M. Honoré Regimbald, M. Joseph Charlebois et M. Georges Hooker, sont allés à Assiniboia, dernièrement.

—M. et Mme Joseph Cantin, M. et Mme Amable Braconnier, M. et Mme Napoléon Deault et M. et Mme Noel Cantin, ont visité des parents et amis à Gravelbourg, dernièrement.

—Mme Charles Deault, Mlle Philomène Aussant et M. Alexis Deault de Gravelourg, étaient en visite chez des parents et amis la semaine dernière.

—Le Docteur L. E. Belcourt et M. l'abbé Louis Lussier, étaient à Gravelbourg par affaires, la semaine dernière.

—C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mme Dr Soucy, de Gravelbourg. La population de Laflèche offre ses sympathies au Dr Soucy et à la famille.



FEUILLETON DU "PATRIOTE"

# De Toute Son Ame

Par René BAZIN

(suite)

—Vous étiez un naif, père Madiot!

—A savoir? dit le vieux, dont le visage devint rude.

—Ils vous ont fait trotter d'un bout de la France à l'autre pendant sept ans, et puis dehors, jusqu'en Crimée, où ils ont voulu. Et vous n'en avez pas eu assez, vous avez rengagé pour sept autres années...

—Parfaitement, et je ne le regrette pas, et même que c'était beau, je t'en réponds, nos campagnes: Inkermann, le siège, les Anglais avec nous, Palestro, Magenta...

Le petit riposta insolemment:

—Je connais: qu'avez-vous gagné à tout ça?

—Gagné, gagné...

—Un sou par jour, n'est-ce pas?

—J'étais nourri, d'abord; j'avais le tabac; j'avais...

Le vieux s'aperçut, au rire blessant d'Antoine, qu'il se fourvoyait. Il s'emporta:

—Je ne raisonne pas comme toi, blanc-bec! J'ai servi avec les camarades, pas pour l'argent, pour l'honneur, pour le plaisir...

—Soyez donc reconnaissant, si ça vous plait, oncle Madiot! On vous a pris le meilleur de votre vie, on vous a empeché d'être votre maitre, empêché d'avoir un métier, une famille, même une tirelire avec quelque chose dedans. Remerciez-les. Ca vous regarde. Mais, nous d'aujourd'hui, nous sommes d'une autre espèce.

—Ah! je le vois bien, des lâches!

—Criez si vous voulez, vous n'y changerez rien. Ceux d'aujourd'hui ne seront pas menés comme vous. Je vous en préviens: bientôt ça ne prendra plus.

—Quoi donc?

—L'armée!

Eloi Madiot se dressa tout debout D'un geste de l'ancien métier, subitement retrouvé, il tendit le corps du côté de la porte, comme s'il craignait que quelqu'un n'entrât; comme s'il entendait venir l'adjudant de semaine, vengeur de pareils blasphèmes. Puis, ses yeux, des yeux terribles de soldat qui va au feu, se plantèrent droit sur le neveu qui reniait l'armée. Il ne parlait pas, mais ses yeux parlaient pour lui. A travers la table, entre lui et le misérable gamin, ses quatorze années de caserne et de guerre se précipitaient en torrent d'images confuses: des figures de camarades, en rangs, l'arme à l'épaule; des officiers qu'il avait aimés; des musiques sonnant sous des voûtes de cathédrale: des drapeaux flottants; des charges à la baionnette; des saouleries après la victoire; des villes de garnison; des coins de chambrées; l'heure de la soupe; toute la gloire, et toute l'insouciance du métier. Cela passait et repassait, troublant l'esprit. C'était l'ancienne armée qui s'incarnait en ce moment dans le vieux soldat; le peuple d'autrefois qui s'indignait; tout un passé d'humble bravoure qui se révoltait sous l'injure. L'oncle Madiot leva le seul poing qu'il eût encore solide, et, frappant la table:

—Tais-toi! cria-t-il, tais-toi, Antoine, ou je cogne!

Antoine, renversé sur sa chaise, très pâle, et toujours maître de lui, haussa de deux centimètres son museau pointu, et dit:

—Après?

L'oncle eut l'air de vouloir fondre sur lui. Mais Henriette était accourue du fond de la chambre.

—Mon oncle, dit-elle, en lui prenant la main, vous voyez bien qu'Antoine plaisante! Laissez-le, je vous en prie!

Elle les regardait attentivement, tremblante entre ces deux hommes qui se défiaient. Antoine ne changeait pas d'expression, et ne baissait pas les yeux. Mais le vieux, qui sentait trembler la main d'Henriette dans la sienne, essaya de se maitriser, et d'obéir à la petite. Il dit, la voix encore tout encolérée:

—Tu as raison, Henriette. Ca lui passera. Quand il sera en uniforme, il faudra bien qu'il obéisse. N'est-ce pas, Antoine?

Antoine ricana.

—Vous ne connaissez pas votre neveu, oncle Madiot. S'ils sont gentils avec moi, vos officiers, ça pourra peut-être aller; mais s'ils ne le sont pas...

Il secoua les doigts, et les fit claquer les uns contre les autres:

—Ah! misère! ils en verront!

Et, en disant cela, il avait une expression si étrange, qu'Eloi Madiot en fut secrètement effrayé. L'ancien l'avait vu à d'autres, ce mauvais regard de Breton insolent et baté, à des troupiers qui avaient fini aux bataillons d'Afrique. Il se retint de répondre.

—Ecoute, Antoine, dit alors Henriette, je ne complais pas te le dire, mais, puisque tu te défies de tes officiers, je puis t'assurer qu'il y en aura au moins un qui te protégera plutôt.

—Qui donc?

—Je suis sûre de l'obtenir. Je lui ferai parler de toi pas sa mère. Il n'est qu'officier de réserve, mais il doit passer le mois de janvier dans ton régiment. Tu devines?

—Non.

—C'est monsieur Victor Lemarié!

Cette fois, ce fut Antoine qui se leva.

—Tu veux faire ça, Henriette?

—Mais oui... pour t'obliger... Qu'as-tu donc?

Elle se reculait devant ce visage blême, où la colère éclatait.

—Ah! tu veux faire ça! Eh bien! dis-lui, à celui-là, de ne pas s'occuper de moi, de ne pas trop m'approcher, de ne pas me commander. Il y aurait du malheur! Tu entends? Dis-lui! dis-lui! Ah! faut-il tout de même!...

Et rapide, enfonçant son chapeau sur sa tête, l'ouvrier traversa la chambre, ouvrit la porte, et disparut dans l'escalier.

Le vieux Madiot et Henriette, l'un près de l'autre, le long du mur, ne se parlèrent pas pendant un temps. Henriette était stupéfaite et attristée. Mais l'oncle souffrait d'un bien autre mal: il venait de deviner tout à coup, à cette explosion de fureur, qu'Antoine connaissait quelque chose du passé.

Il pensait, avec effroi, qu'un tel secret était partagé, et par qui? Il voyait son Henriette en danger, exposée à la vengeance d'un misérable comme Antoine, qui pouvait la torturer et la briser; qui pouvait aussi la dominer par la menace perpétuelle de révéler la honte ancienne et de provoquer un scandale. Devant l'angoisse d'un tel péril, tout le reste s'effaçait. Il oubliait les injures personnelles, les mauvais propos contre l'armée, pour ne retenir qu'une pensée et qu'un tourment: Henriette exposée, Henriette qu'il ne pouvait avertir et qu'il fallait sauver. Sa pauvre raison s'enfiévrait. Il se disait: "Dois-je courir après lui? Est-ce demain? Est ce plus tard? Car je dois l'interroger, me rendre compte de ce qu'il sait, lui défendre de parler ... Lui défendre, hélas! à lui, à Antoine Madiot!"

Et il creusait ainsi sa peine, immobile, la main cachant le front. Henriette le tira du rêve en disant:

—Pouvez-vous m'expliquer, vous? Pourquoi s'est-il emporté? A qui en veut-il? Est-ce à moi ou à monsieur Lemarié?

L'oncle parut sortir d'une mauvaise nuit; il fit effort pour cacher son trouble, pour donner un peu de vraisemblable à ce qu'il allait dire.

—Ne t'épouvante pas comme ça, ma petite, répondit-il, et remets tout en place. J'aurais dû penser qu'on ne peut raisonner de rien avec Antoine. Tu vois, il est encore monté contre ces Lemarié, à cause de l'affaire de ma pension.

Henriette le suivit des yeux, pendant qu'il se détournait et allait s'accouder à la fenêtre.

(A suivre.)

## Prince-Albert

### LE TENNIS

Le Club Canadien aura sa cour de tennis. Déjà l'on y travaille avec ardeur sous la direction de M. Béliveau de concert avec M. Robert et quelques membres. Le terrain a déjà très belle apparence. Il sera prêt avant longtemps. Les amateurs de ce jeu sont priés de preparer leur raquette et de se frotter les muscles. Car il y aura des concours avec prix.

Les alentours de la cour ont été nettoyés avec soin. La verdure, l'ombre des érables, un petit kiosque, qui sait? et autres améliorations auront un irrésistible attrait pour notre agréable jeunesse canadienne-française. Dans ce petit coin enjolivé de Prince-Albert, on s'amusera en français. Ce sera le rendez-vous de nos jeunes. On ne pouvait mieux choisir. D'un côté le "Patriote" de l'autre la Cathédrale. N'est-ce pas que nous serons bien chez-nous.

L'on commencera sous peu la vente des billets. Pour faire partie du club de tennis, il faudra acheter l'un de ces billets, Nous sommes assurés que tous les Canadiens francais se feront un devoir d'y appartenir.

Plus nous aurons de monde et plus intéressant ce sera. Nous aimerions voir tous nos jeunes à ce rendez-vous. Soyez tous convaincus que vous ne regretterez pas votre contribution. Nous recommandons cette initiative à tous les parents. C'est un bon exercice, le tennis, pour les gens de bureau. Venez tous. Envoyez-y vos enfants. Les sachant au club de tennis, vous n'aurez pas d'inquiétude.

### La Saint-Jean-Baptiste

Le Club Canadien s'occupe activement de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste. Il fournira sa quote part pour faire de cette fète une journée inoubliable. Actuellement des acteurs, ou plutôt des artistes montent une désopilante pièce de Labiche.

Les musiciens pensent au répertoire classique qu'il leur faudra exécuter; d'autres tracent le programme d'un pique-nique, genre tout à fait insolite. Messe, sermon, séance, procession, etc., tout cela a été mentionné et que sais-je! Pour le moment nous ne pouvons pas trop dévoiler le secret des organisateurs, ils traiteraient les journalistes de gens indiscrets.

x



## D'une conférence à l'autre

Le vent semble propice aux conférences nationales et internationales, aux enquêtes et commissions royales, qui promènent les congressistes et les enquêteurs d'un pays à l'autre, d'une province à l'autre. Economistes, banquiers, premiers ministres, ambassadeurs, tout le monde est au pas de course pour atteindre une solution au problème qui leur échappe toujours.

La Conférence Impériale n'a pas donné la clef du labyrinthe financier et commercial. La Conférence du blé à Rome aboutit à la Conférence des nations productrices du blé à Londres, le 18 mai. La Commission Royale, présidée par un expert anglais de la Grande-Bretagne, n'a rien découvert de bien neuf. Elle encourage d'après le *Free Press* de Winnipeg, l'ancienne méthode de vente par l'intermédiaire du "Grain Exchange" et recommande une surveillance plus vigilante sur ses opérations. On savait déjà cela, et on l'a déjà mis en pratique. Le prix du blé n'a pourtant pas monter.

Les trois premiers ministres des prairies; MM. Bracken, Brownlee et Anderson, viennent de sortir d'un cocus à Saskatoon où ils s'étaient rencontrés pour aviser au moyen d'écouler avantageusement la récolte prochaine. Ils sont tombés d'accord pour demander au gouvernement fédéral l'établissement, comme à l'époque de la guerre, d'un bureau canadien du grain "Canadian Wheat Board", si le niveau des prix ne varie pas durant le mois courant. Pour le reste, ils n'ont pas voulu prendre aucune initiative avant la tenue de la Conférence à Londres.

En attendant des résultats heureux, qui n'arrivent jamais, la crise sévit. Certains produits n'obtiennent que des prix ridicules.

Le beurre ne se serait vendu que 14 sous à Montréal, ici les oeufs, pour ne mentionner qu'un produit, n'obtiennent que 8 à 10 sous la douzaine. Cependant les machines agricoles conservent toujours leurs prix élevés, les produits manufacturés de même. La gazoline, qui se vend 5,10, et 15 sous aux Etats-Unis, se vend de 30 à 40 sous le gallon au Canada.

Pourquoi ne pas travailler à niveler les prix sur d'autres lignes de produits, puisqu'à l'heure actuelle la question du blé semble insoluble.

Le cultivateur pourrait produire à moindres frais, l'ouvrier, dont le salaire est rogné par les jours de chômage, se procurerait plus facilement le nécessaire à la vie...

Ainsi toutes les classes industrielles y mettraient du leur pour aider à passer la crise.

J. V.

x



## LETTRE PASTORALE

*Suite de la première page*

mortel Pontife Pie X, de sainte et heureuse mémoire, ouvrant le Tabernacle aux petits enfants, et encourageant la pratique de la communion fréquente et même quotidienne à tous les fidèles bien disposés.

II

Nous avons la ferme confiance qu'une Journée Eucharistique tenue chaque année dans le Diocèse aura une influence des plus salutaires. Car non seulement cette Journée consacrée à Jésus-Hostie augmentera l'amour divin dans tous les coeurs, mais elle sera aussi le lien divin, doux et puissant qui unira les éléments si divers dont se compose notre Archidiocèse. Afin de conserver le précieux trésor de notre foi et de travailler plus efficacement aux intérêts de la religion, N.T.C.F., il faut serrer nos rangs autour du Christ réellement présent au Saint Autel. Il est "la voie, la vérité et la vie". Il est venu nous apporter la vie, et une vie plus abondante: *"Veni ut vitam habeant, et abundantius habeant"*. C'est ce que les Saints ont compris et proclamé; c'est ce qui faisait dire à Saint Augustin: O sacrement de la piété! ô signe d'unité! ô lien de charité! *"O Sacramentum Pietatis. O vinculum Charitatis!"*

A Suivre

## La Session . . .

Ottawa. — Le premier ministre, l'hon. Richard B. Bennett, doit trouver que si les chômeurs ont, par le temps qui court, de graves problèmes à résoudre, ils ne sont pas les seuls à avoir des difficultés. Il doit comprendre de mieux en mieux qu'il est autrement facile de multiplier les promesses que de les exécuter, surtout quand ces promesses portent sur des éléments qui échappent au contrôle de la science du gouvernement.

M. J.-L. Brown, député libéral-progressiste de Lisgar, dans le Manitoba, s'est chargé, sur la fin de la semaine politique, de rappeler au premier ministre une de ses promesses de la dernière campagne électorale, celle de guérir en un instant les maux dont souffre actuellement l'agriculture et qui sont plus intenses dans les provinces de l'Ouest que partout ailleurs en Canada. Le premier ministre, agissant comme ministre des Finances, demandait mardi dernier à la Chambre d'étudier les crédits quand le député est intervenu avec l'amendement qui suit:

1 La Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas accompli ses promesses précises concernant l'agriculture et que jusqu'à l'heure actuelle il ait décliné d'annoncer à la Chambre aucune politique agricole.

2 Que la politique de la présente administration tend à restreindre plutôt qu'à développer le commerce du Canada.

3 Que sans le développement du commerce international, l'agriculture au Canada sera de plus en plus paralysée.

4 Et de plus, de l'avis de la Chambre, toute politique concernant l'agriculture devrait comprendre des mesures d'urgence pour faire face à la crise actuelle de l'agriculture et renfermer des dispositions suffisantes pour la préparation des viandes et la vente du bétail, du blé et de tous les autres produits agricoles.

C'était une bombe que personne n'attendait, et qui a pris le premier ministre tellement au dépourvu, qu'il n'a pu retenir sa bile et qu'il s'est payé le luxe d'un discours très vif.

Personne ne pense que l'amendement Brown remporte la majorité des voix, parce qu'il est l'équivalent d'une motion de non confiance dans la présente administration, et que le gouvernement de l'heure jouit d'une majorité absolue sur tous les autres partis politiques de la Chambre. Seulement il imposera aux conservateurs la regrettable obligation de voter, par tactique, contre des principes qu'ils approuvent dans le fonds de leur coeur.

M. Brown a dit qu'il devait aux provinces de l'Ouest d'intervenir avec son amendement, à cause de récentes déclarations attribuées au premier ministre et où M. Bennett aurait affirmé que la crise de l'Ouest avait été grandement exagérée, pour des fins de politique. Le premier ministre, dans sa reponse, a nié avoir parlé de la sorte, t il s'ensuivit une escrime à coups de citations, les unes tirées du Hansard et les autres des divers journaux du pays. Finalement M. Brown a admis qu'il avait peut-être mal compris les paroles du premier ministre, mais a ajouté que la majorité des gens en feraient autant, pour peu qu'ils sachent passablement la langue anglaise.

M. Bennett a profité de la circonstance pour reprocher à l'opposition ses tirades de "blue ruin" sur le compte du Canada, ce qui est de nature à blesser notre crédit à l'étranger. L'hon Ralston, ancien ministre de la Défense nationale lui répond par un vingtaine de citations prises des discours de *M. Bennett au cours de la dernière* campagne électorale, et lui conseille de ne pas lancer de pierres à ses adversaires quand lui-même s'est retranché *dans une maison de* verre aussi mince et aussi fragile.

Le débat n'a fait que réveiller certaines ranceours électorales, et plusieurs députés en ont profité pour décharger leur conscience de certains fardeaux qu'ils trouvaient passablement lourds.

PENSION DE VIEILLESSE

A une question de M. Beaubien, député de Provencher, Man., le premier ministre a dit qu'il n'avait jamais fait aux premiers minstres des provinces des Prairies de promesses à l'effet de payer, à même le fonds consolidé fédéral, 95 pour cent des frais des pensions de vieillesse. D'après le député le premier ministre aurait fait cette promesse aux provinces des Prairies lors de la dernière conférence interprovinciale, tenue durant les dernières vacances parlementaires du temps de Pâques.

Encore une des promesses du *premier ministre* qui ne sera pas facile à tenir, dans les circonstances actuelles, très onéreuses pour le Trésor national.

TAUX DES COLONS

Une des résolutions les plus intéressantes étudiées cette semaine a été celle de M. l'avocat Oscar L. Boulanger, député de Bellechasse, Québec, demandant au gouvernement d'insister auprès des compagnies ferrées pour les engager à accorder des taux de faveur aux colons de l'Est qui voudraient s'établir sur des terres de l'Ouest, et certains autres avantages pécuniaires, du genre de ceux qu'on priait les immigrés européens de bien vouloir accepter. Si les compagnies ne pouvaient accorder pareilles faveurs le Trésor national pourrait les prendre à son compte. Ces taux existaient avant la guerre. Ils auraient aujourd'hui pour résultat de décongestionner les villes en faveur des campagnes.

M. Gardiner, de l'Alberta, s'oppose à cette résolution, et le Dr Robert Manion, ministre des Chemins de fer, ne voit pas comment les compagnies ferrées pourraient dans les grandes difficultés qu'elles traversent présentement, accorder pareilles faveurs, surtout quand le transport des passagers, grâce à la concurrence effrénée de l'auto, accuse des déficits de plus en plus considérables. Le ministre ajoute que c'est à la Commission des chemins de fer, et non au Parlement, à régler pareille requête.

MEDECINE ETATISEE?

Dans une autre résolution M. J. P. Howden, M.D., député de Saint-Boniface, a tenté d'établir la médecine, au moins dans certains cas, et de faire des médecins des fonctionnaires civils, en demandant "l'établissement d'un service médical de l'Etat comme avantageux pour le peuple canadien." Le premier ministre et le ministre de la Santé se sont opposés à cette demande comme marquée au coin du socialisme et de très peu de sens pratique.

Les pays, ont-ils dit, qui ont goûté à pareille étatisation de la médecine, ou bien ont abandonné l'entreprise, ou bien n'en sont pas encore arrivés à des conclusions probantes.

Une autre résolution, présentee par un député de la Colombie et qui demandait de changer la fête de l'Armistice en fête fixe au lieu d'une fête mobile — aujourd'hui l'Armistice se fête le lundi de novembre le plus rapproché du 11 — a aussi été rejetée.

EN ATTENDANT

En attendant le deuxième grand débat de la session, celui du budget, la Chambre déblaie le feuilleton en disposant des deux cents et quelques questions, d'une centaine de demandes de renseignements et d'une cinquantaine de résolutions qui s'y trouvent.

Le ministre des Finances, M. Bennett, ne présenterait son budget que vers le milieu de ce mois, soit deux semaines plus tard que lors de la dernière session du parlement précédent. M. Bennett a appris à l'opposition qu'elle pourrait discuter les nombreux changements tarifaires qui ont eu lieu lors de la "petite session" de l'automne dernier. Pour peu que l'esprit de combativité des députés dure, la présente session pourrait bien retenir les députés jusqu'en juillet prochain.

OUTAOUAIS